



Rapport financier semestriel

30 juin 2016

Remarques générales

Le présent rapport financier contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement du groupe AREVA. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport financier visent aussi des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient, en cas de réalisation, avoir pour conséquence que les résultats futurs, les performances et les réalisations du groupe AREVA soient significativement différents des objectifs formulés et suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure l'évolution de la conjoncture internationale, économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques exposés dans la section 2.1. AREVA n'a pas d'obligation de mise à jour des informations prospectives contenues dans ce document, sous réserve des obligations d'information permanente pesant sur les sociétés dont les valeurs mobilières sont admises aux négociations sur les marchés réglementés.

SOMMAIRE

1	Personne responsable	5
1.1	Responsable du rapport financier semestriel	5
1.2	Attestation du responsable du rapport financier semestriel	5
2	Rapport d'activité semestriel	6
2.1	Evènements significatifs	6
2.1.1	Faits marquants de la période	6
2.1.2	Transactions avec les parties liées	8
2.1.3	Facteurs de risques	8
2.2	Tableau de synthèse des chiffres clés	10
2.2.1	Indicateurs financiers	10
2.2.2	Définition des indicateurs financiers	10
2.3	Tableaux de synthèse de l'information sectorielle	13
2.4	Carnet de commandes	13
2.5	Compte de résultat	14
2.5.1	Chiffre d'affaires	14
2.5.2	Marge brute	14
2.5.3	Recherche et développement	15
2.5.4	Frais commerciaux, généraux et administratifs	15
2.5.5	Autres charges et produits opérationnels	15
2.5.6	Résultat opérationnel	15
2.5.7	Résultat financier	16
2.5.8	Impôts sur les bénéfices	16
2.5.9	Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées	16
2.5.10	Part des minoritaires	16
2.5.11	Résultat net part du groupe	16
2.5.12	Résultat global part du groupe	17
2.6	Flux de trésorerie et variation de l'endettement net	18
2.6.1	Tableau de variation de l'endettement net	18
2.6.2	Tableau des flux de trésorerie opérationnels au niveau du groupe	18
2.6.3	Tableau des flux de trésorerie opérationnels par activité	19
2.6.4	Flux liés aux opérations de fin de cycle	19
2.6.5	Autres éléments de variation de l'endettement net	19
2.7	Eléments bilanciels	20
2.7.1	Endettement financier et liquidité	20
2.7.2	Capitaux propres	20
2.7.3	Besoin en fonds de roulement opérationnel	20
2.7.4	Actifs et provisions pour opérations de fin de cycle	20
2.7.5	Autres provisions et avantages au personnel	21
2.8	Revue des Business Groups	21
2.8.1	Mines	21
2.8.2	Amont	22

2.8.3	Aval	22
2.8.4	Corporate et autres activités	23
2.9	Evènements postérieurs à la clôture	23
2.10	Perspectives financières et liquidité à 12 mois	23
2.10.1	Perspectives financières	23
2.10.2	Liquidité à 12 mois	24
3	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1er janvier au 30 juin 2016	25
4	Annexe 1 au rapport financier semestriel	27

1 Personne responsable

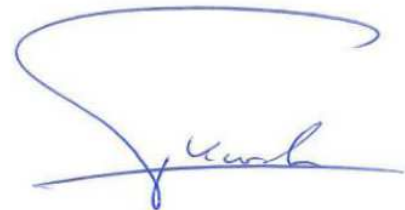
1.1 Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Philippe KNOCHE, Directeur général d'AREVA

1.2 Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le premier semestre 2016 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport financier semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Fait à Paris, le 1^{er} août 2016



Monsieur Philippe KNOCHE
Directeur général d'AREVA

2 Rapport d'activité semestriel

2.1 Evènements significatifs

2.1.1 Faits marquants de la période

Les informations reportées dans cette section concernent l'ensemble du groupe. Les faits marquants relatifs au domaine commercial sont décrits dans la revue des activités dans la section 2.8.

Le premier semestre 2016 a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre du projet de restructuration du groupe AREVA annoncé en 2015, et par la présentation le 15 juin 2016 de sa « feuille de route » 2016-2020 qui a confirmé la restructuration capitalistique du groupe en ligne avec la communication du 26 février 2016.

Mise en œuvre de la feuille de route stratégique

Projet de cession d'AREVA NP :

- Le Conseil d'administration d'AREVA a autorisé la signature d'un protocole d'accord formalisant l'état d'avancement des discussions avec EDF et confirmant la cession des activités d'AREVA NP (hors certains contrats, dont « OL3 ») pour un prix indicatif de 2,5 milliards d'euros (valeur des fonds propres à 100%). L'objectif des 2 groupes est de signer des accords engageants avant fin novembre 2016 ;
- Ce protocole d'accord tient compte du choix de l'option B, présentée lors du Market Update du 15 juin, permettant de maintenir certains contrats (dont le contrat OL3) au sein d'AREVA NP dans le périmètre consolidé d'AREVA SA, avec les moyens nécessaires et dans le respect des obligations contractuelles. Les autres activités d'AREVA NP seront quant à elles transférées à une filiale, provisoirement dénommée « NEW NP », détenue à 100% par AREVA NP, destinée à être cédée à EDF et à des investisseurs stratégiques ;
- Les contrats non échus, en provenance des usines de composants faisant actuellement l'objet d'un audit, pour lesquels des anomalies auraient été identifiées d'ici au closing de l'opération, seraient couverts par une garantie de passif. Les contrats échus (c'est-à-dire ceux pour lesquels les obligations contractuelles, y compris la garantie, sont expirés), quant à eux, ne seront pas transférés dans NEW NP ;
- Le closing de l'opération est prévu au 2^{ème} semestre 2017, une fois que le projet aura été présenté aux représentants du personnel et sous condition de l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes, en particulier de l'ASN au sujet de l'acceptabilité de la cuve du réacteur FA3.
- Par ailleurs, les deux entreprises ont décidé de regrouper leurs forces d'ingénierie dans le domaine de la conception et de la réalisation de projets d'îlots nucléaires neufs et du contrôle commande opérationnel associé, en France et à l'export, en créant NICE, une société dont EDF détiendrait 80% et AREVA NP 20%.

Evolution de la gouvernance :

En vue du projet de réorganisation d'AREVA et de la cession d'AREVA NP, le groupe a été organisé depuis le 1er juillet en deux périmètres distincts « NEW CO » et « AREVA NP », sous la responsabilité de Philippe Knoche et de Bernard Fontana respectivement. La Direction générale et le Conseil d'Administration d'AREVA SA restent inchangés.

Cession de Canberra :

AREVA et le groupe industriel Mirion Technologies ont annoncé le 1er juillet la réalisation de la cession de Canberra.

Projet de cession d'ADWEN :

Le 17 juin, Gamesa et AREVA ont signé un avenant au pacte d'actionnaires de leur co-entreprise ADWEN, dédiée à l'éolien en mer, au terme duquel, AREVA dispose d'un délai de 3 mois, soit d'ici le 16 septembre, pour exercer l'une de ces options :

- Céder sa participation dans ADWEN à Gamesa ou,
- Céder 100% des parts d'Adwen à un investisseur tiers qui remettrait une offre engageante plus attractive durant cette période. La cession de l'intégralité du capital est rendue possible par l'obligation de sortie conjointe dont dispose AREVA sur les parts de Gamesa.

Projet de cession d'AREVA TA :

Le processus de cession d'AREVA TA a été initié à la fin de l'année 2015 et s'inscrit dans le cadre des recommandations du rapport remis par le Secrétariat Général de la Défense et la Sécurité Nationale ;

Les négociations avec les acquéreurs potentiels sont en cours et l'objectif est de finaliser l'opération fin 2016 ou début 2017.

Restructurations du groupe et projet d'augmentations de capital :

- Depuis le Market Update du 15 juin dernier, le groupe poursuit ses travaux de structuration en vue de la création de NEW CO, société dédiée au cycle du combustible nucléaire, et a intensifié ses discussions avec des investisseurs stratégiques susceptibles de participer à l'augmentation de capital de NEW CO. Des marques d'intérêt ont été formulées par des groupes industriels asiatiques et l'objectif est désormais de recevoir des offres engageantes ;
- La Commission européenne a ouvert le 19 juillet dernier une procédure d'examen approfondi pour évaluer la compatibilité des aides dont bénéficierait AREVA du fait des deux augmentations de capital envisagées (au niveau d'AREVA SA et de NEW CO) et auxquelles l'Etat français participerait.

Mise en œuvre du plan de performance

Progression du portefeuille d'actions et gains comptabilisés :

Le portefeuille de projets, qui permet de s'assurer de la réalisation d'économies de l'ordre de 1 milliard d'euros aux bornes du groupe en 2018, a fortement progressé au cours du 1^{er} semestre 2016 puisqu'il est passé de 986 millions d'euros d'actions valorisées au 31 décembre 2015 à 1 123 millions d'euros au 30 juin 2016 ;

Les plans d'actions les plus significatifs menés au cours du 1^{er} semestre sont relatifs à la renégociation des contrats d'électricité ainsi qu'à des opérations d'optimisation de l'implantation immobilière du groupe ;

L'impact EBITDA du plan de performance ressort à 500 millions d'euros en rythme annuel (comparé à 324 millions d'euros fin 2015) par rapport à 2014, soit la moitié de l'objectif de 1 milliard d'euros en 2018.

Adaptation des effectifs du groupe :

En France, les plans de départs volontaires lancés début avril, ont été fermés pour AREVA Mines, AREVA NC et AREVA NP, les objectifs de réduction d'effectifs ayant été atteints. Les plans restent ouverts pour les 3 autres sociétés du groupe concernées par ces mesures ;

L'effectif total d'AREVA s'élevait à 38 484 collaborateurs fin juin 2016, à comparer à 39 555 fin décembre 2015.

Avancement des grands chantiers

Taishan 1 & 2 :

Après le succès des essais à froid et des essais d'étanchéité de l'enceinte de confinement de l'unité 1 en mars puis juin, la mise en configuration du contrôle commande est en cours de finalisation en vue du prochain démarrage des essais à chaud de mise en service ;

Les armoires de contrôle-commande opérationnel de l'unité 2 ont été livrées en mai.

Flamanville 3 :

Au cours du 1^{er} semestre 2016, AREVA a lancé le programme d'essais concernant le fond et le couvercle de la cuve du réacteur de Flamanville 3, conformément au cadre des exigences de l'Autorité de Sûreté définies dans sa lettre du 12 décembre 2015. Ce programme est soumis à la surveillance de l'Organisme Notifié mandaté par l'Autorité de Sûreté. EDF est associé à ces essais. Le programme s'articule autour de la réalisation d'essais mécaniques pour caractériser les propriétés des matériaux et vérifier leur conformité. Il porte sur trois pièces sacrificielles. A fin juin 2016, l'avancement de ce programme suit le planning et les premiers résultats sont conformes aux attentes. Le rapport final d'AREVA sur ces essais est attendu pour fin 2016, et fera l'objet d'une instruction par l'Autorité de Sûreté Nucléaire ;

La finalisation en juin de la mise en configuration du contrôle-commande opérationnel permettra le démarrage à l'automne des essais de mise en service ;

Olkiluoto 3 :

Au cours du premier semestre 2016, la construction de l'EPR d'Olkiluoto 3 a progressé en respectant les jalons du chemin critique :

- La remise par TVO du dossier de demande d'autorisation d'exploitation au gouvernement finlandais ;
- Le démarrage des essais procédé dès avril ;
- La poursuite des activités d'installation électromécaniques, en particulier électricité/contrôle-commande ;
- La finalisation du marché d'installation de tuyauteries ;
- La confirmation de la séquence de chasse en cuve qui débutera en octobre 2016, avec 6 semaines d'avance sur les prévisions actuelles.

Perspectives financières pour l'exercice en cours

Compte tenu des mesures prises au 1^{er} semestre pour limiter les dépenses, le groupe anticipe désormais un cash-flow net des activités de l'entreprise, proche de - 1,5 milliard d'euros pour l'exercice en cours, dans le haut de la fourchette précédemment annoncée de - 2 milliards d'euros à - 1,5 milliard d'euros.

2.1.2 Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 16 des annexes aux comptes consolidés semestriels.

2.1.3 Facteurs de risques

Les risques et incertitudes significatifs auxquels le groupe est confronté sont décrits dans la Section 4 « Facteurs de risques » du Document de référence 2015, déposé le 12 avril 2016 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur son site internet (www.amf-france.org) ainsi que sur celui de la Société (www.areva.com). Cette description des principaux risques reste valable à la date de la publication du présent Rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document de référence.

Concernant la situation de liquidité et la continuité d'exploitation :

Au 30 juin 2016, la dette financière courante, qui permet de réconcilier le montant de trésorerie brute de 2,1 milliards d'euros et le montant de trésorerie nette disponible de 171 millions d'euros, s'élève à 1 887 millions d'euros et est notamment composée :

- de l'échéance de remboursement de la souche obligataire de septembre 2016, pour un montant de 968 millions d'euros ;
- des échéances de remboursement des tirages sur des lignes de crédit bilatérales pour un montant de 595 millions d'euros ;
- des échéances de remboursement du prêt amortissable au titre du financement structuré de l'usine Georges Besse II, pour un montant de 58 millions d'euros ;

- d'intérêts courus sur les emprunts obligataires, pour un montant de 120 millions d'euros ;
- de billets de trésorerie pour un montant de 4 millions d'euros ;
- de concours bancaires courants et de comptes courants financiers créditeurs pour un montant de 69 millions d'euros.

La liquidité de l'entreprise pour l'exercice 2016 est assurée par les lignes de crédit tirées les 4 et 5 janvier 2016 pour un montant de 2 milliards d'euros et par un crédit-relais de 1,2 milliard d'euros, accordé en avril par un pool bancaire, remboursable s'il était tiré, en janvier 2017.

Au-delà, l'augmentation de capital, prévue au début de l'année 2017, permettra d'assurer la liquidité du groupe. En cas de décalage temporaire, AREVA solliciterait un prêt d'actionnaire. Ces opérations seront conduites dans le respect de la réglementation européenne.

Le succès du plan de restructuration du groupe et son approbation par la Commission supposent que certaines conditions structurantes soient satisfaites parmi lesquelles :

- La mise en œuvre du protocole du 28 juillet 2016 relatif à la cession à EDF des activités d'AREVA NP (à l'exclusion du contrat OL3) ;
- La finalisation de la structuration juridique et financière du groupe selon les modalités présentées lors du Market Update du 15 juin 2016.

Au vu des éléments ci-dessus, et sur la base des informations dont il dispose à ce jour, le groupe considère qu'il aura la capacité financière suffisante pour faire face à ses besoins et obligations.

Point sur la fabrication de composants :

L'audit qualité de l'usine du Creusot, lancé fin 2015, s'est poursuivi au 1er semestre 2016. Dans ce cadre, l'ensemble des processus qualité ont été revus et des mesures d'amélioration sont en cours de mise en œuvre. L'audit a été complété par une 1ère analyse de la totalité des dossiers de fabrication des pièces forgées, avec pour objectif d'identifier d'éventuelles anomalies. Des dossiers présentant des pratiques non conformes aux règles d'assurance qualité du Creusot ont été identifiés. Les anomalies relevées font l'objet d'une caractérisation technique. Ce travail est réalisé avec l'exploitant concerné. Son objectif est de valider la caractérisation effectuée et de traiter les anomalies en fournissant aux clients et aux autorités de sûreté la justification technique appropriée au regard des exigences contractuelles et réglementaires garantissant l'opérabilité des pièces ;

Un processus d'information et d'échanges qui associe en particulier l'Autorité de Sûreté Nucléaire est mis en œuvre. Tous les clients concernés par les anomalies identifiées ont été informés par AREVA ;

Une analyse plus étendue des dossiers de fabrication est en cours. En cas d'anomalies complémentaires identifiées, elles feraient l'objet du même traitement. A ce jour, les analyses menées concluent qu'aucune anomalie constatée ne met en cause l'intégrité mécanique des pièces concernées. Des analyses et essais complémentaires sont en cours, en particulier sur un équipement livré à la centrale de Fessenheim 2.

Depuis mai 2016, cette analyse est étendue aux sites de Saint-Marcel et Jeumont. Aucune anomalie similaire n'a été identifiée pour ces 2 sites à la date de clôture.

Par ailleurs, suite aux dysfonctionnements mis en évidence en avril 2015 concernant les protocoles de réalisations des essais de traction au laboratoire du Creusot, une vérification systématique a été entreprise visant à justifier les pièces concernées par des analyses ou des reprises d'essais sur des coupons de recette. Les anomalies identifiées font l'objet de traitements d'écarts en coordination avec les clients.

2.2 Tableau de synthèse des chiffres clés

2.2.1 Indicateurs financiers

En application de la norme IFRS 5, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie du 1^{er} semestre 2015 ont été retraités pour présenter un proforma comparable au 1^{er} semestre 2016 ; le résultat net des activités faisant l'objet d'une négociation en vue de leur cession est présenté sur une ligne spécifique « résultat net des activités destinées à être cédées ».

Les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classées dans la catégorie « activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées » au 30 juin 2016 :

- AREVA NP (hors projet OL3, présenté dans le « Corporate et autres activités ») ;
- Mesures Nucléaires ;
- Propulsion et Réacteurs de recherche ;
- Energie solaire.

Au 30 juin 2016, les résultats d'Adwen (activité Energie éolienne) sont comptabilisés par mise en équivalence et la participation d'AREVA dans Adwen est classée dans la catégorie « actifs destinés à être cédés » dans le bilan consolidé du groupe.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2016	S1 2015*	Variation 2016/2015
Carnet de commandes	32 846	31 502	+ 1 344 M€
Chiffre d'affaires	1 930	1 849	+ 81 M€
Excédent brut d'exploitation publié	310	226	+ 84 M€
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	16,1%	12,2%	+ 3,8 pts
Cash-flow opérationnel publié	(121)	221	- 342 M€
Résultat opérationnel publié	86	4	+ 82 M€
Résultat net part du groupe des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées**	4	(77)	+ 81 M€
Résultat net part du groupe	(120)	(206)	+ 86 M€
Résultat net par action	- 0,31 €	- 0,54 €	+ 0,23 €
Cash-flow net des activités de l'entreprise	(497)	(121)	- 376 M€
	30.06.2016	31.12.2015	
Endettement (-) / trésorerie (+) net(te)	(7 044)	(6 323)	- 721 M€

* Ajusté de l'application de la norme IFRS 5

** Activités d'AREVA NP (hors projet OL3), Mesures Nucléaires, Propulsion et Réacteurs de recherche et Energie solaire

2.2.2 Définition des indicateurs financiers

> Besoin en fonds de roulement opérationnel (BFRO)

Le BFRO représente l'ensemble des éléments d'actifs circulants et des dettes directement liées aux opérations. Il comprend les éléments suivants :

- stocks et en-cours,
- clients et comptes rattachés,
- avances versées,
- autres créances d'exploitation, produits à recevoir, charges constatées d'avance,

- moins : fournisseurs et comptes rattachés, avances reçues sur commandes (à l'exclusion des avances portant intérêt), autres dettes d'exploitation, charges à payer, produits constatés d'avance,

NB : il n'inclut pas les créances et dettes hors exploitation, telles que notamment les dettes d'impôt sur les sociétés, les créances sur cessions d'immobilisations et dettes sur acquisitions d'immobilisations.

> Carnet de commandes

Le carnet de commandes est valorisé sur la base des commandes fermes, à l'exclusion des options non confirmées, évaluées aux conditions économiques de la fin de période considérée. Les commandes en devises faisant l'objet d'une couverture de change sont évaluées au taux de change de couverture ; les commandes en devises non couvertes sont évaluées au taux de change du dernier jour de la période considérée. En ce qui concerne les contrats à long terme, comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours de réalisation au moment de la clôture, le montant inclus dans le carnet de commandes correspond à la différence entre, d'une part le chiffre d'affaires prévisionnel du contrat à terminaison, et d'autre part le chiffre d'affaires déjà reconnu sur ce contrat ; il inclut par conséquent les hypothèses d'indexation et de révision de prix contractuelles prises en compte par le groupe pour l'évaluation du chiffre d'affaires prévisionnel à terminaison.

> Cash-flow net des activités de l'entreprise

Le cash-flow net des activités de l'entreprise est égal à la somme des éléments suivants :

- cash-flow opérationnel ;
- cash-flow des opérations de fin de cycle ;
- variation des créances et dettes non opérationnelles ;
- résultat financier payé ;
- impôt sur le résultat payé ;
- dividendes payés aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées ;
- cash-flow net des activités destinées à être cédées, et cash-flow résultant de la cession de ces activités ;
- acquisitions et cessions d'actifs financiers courants non classées en trésorerie ou équivalents ;
- financement des coentreprises et entreprises associées par avances d'actionnaires, prêts à long terme et augmentations de capital.

> Cash-flow opérationnel (CFO)

Le cash-flow opérationnel (CFO) représente le montant des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant impôts sur les sociétés. Il est égal à la somme des éléments suivants :

- l'EBE ;
- augmenté des moins-values ou minoré des plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans le résultat opérationnel ;
- augmenté de la réduction ou minoré de l'augmentation du besoin en fonds de roulement opérationnel entre l'ouverture et la clôture de l'exercice (hors effet des reclassements, des écarts de conversion et des variations de périmètre) ;
- minoré du montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, net des variations des comptes fournisseurs d'immobilisations ;
- augmenté des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans le résultat opérationnel, nettes des variations des comptes de créances sur cessions d'immobilisations ;
- augmenté des avances clients sur immobilisations reçues au cours de l'exercice ;
- augmenté des acquisitions (ou cessions) de sociétés consolidées (hors entreprises associées) nettes de la trésorerie acquise.

> Dette nette (ou endettement net)

La dette nette est définie comme la somme des dettes financières courantes et non courantes, minorée de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts bancaires constitués au titre des appels de marge sur instruments dérivés (« collatéraux »).

> Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'EBE est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations, nettes des reprises aux amortissements et provisions opérationnels. L'EBE est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice. Pour mémoire, les flux de trésorerie liés aux opérations de fin de cycle sont présentés séparément.

> Flux des opérations de fin de cycle

Cet indicateur traduit l'ensemble des flux de trésorerie liés aux opérations de fin de cycle et aux actifs de couverture de ces opérations. Il est égal à la somme des éléments suivants :

- revenus du portefeuille d'actifs de couverture ;
- trésorerie issue des cessions d'actifs de couverture ;
- soultes reçues au titre du démantèlement des installations ;
- minorés des acquisitions d'actifs de couverture ;
- minorés des dépenses relatives aux opérations de fin de cycle effectuées au cours de l'exercice ;
- minorés des soultes versées au titre du démantèlement des installations.

2.3 Tableaux de synthèse de l'information sectorielle

1^{er} semestre 2016 (données contributives groupe)

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
Résultats					
Chiffre d'affaires	705	384	832	8	1 930
Résultat opérationnel	21	(44)	93	15	86
% du chiffre d'affaires	3,0 %	ns	11,2 %	174,7 %	4,4 %
Flux de trésorerie					
Excédent brut d'exploitation	346	94	237	(367)	310
% du chiffre d'affaires	49,0 %	24,4 %	28,5 %	ns	16,1 %
Variation du BFR opérationnel	(65)	(136)	(32)	63	(170)
Investissements opérationnels nets	(74)	(89)	(88)	(10)	(261)
Cash-flow opérationnel	206	(130)	117	(314)	(121)

1^{er} semestre 2015 (données contributives groupe) – Proforma

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
Résultats					
Chiffre d'affaires	738	347	732	32	1 849
Résultat opérationnel	139	(23)	(16)	(97)	4
% du chiffre d'affaires	18,8 %	ns	ns	ns	0,2 %
Flux de trésorerie					
Excédent brut d'exploitation	242	119	87	(222)	226
% du chiffre d'affaires	32,8 %	34,3 %	11,9 %	ns	12,2 %
Variation du BFR opérationnel	123	(221)	388	38	327
Investissements opérationnels nets	(124)	(111)	(85)	(8)	(329)
Cash-flow opérationnel	236	(213)	391	(192)	221

2.4 Carnet de commandes

Au 30 juin 2016, le carnet de commandes du groupe s'élève à 32,8 milliards d'euros, en forte progression par rapport au 31 décembre 2015 (29 milliards d'euros), représentant ainsi près de 8 années de chiffre d'affaires.

Les prises de commandes s'établissent à 6,7 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2016, en forte hausse par rapport au 1^{er} semestre 2015 (+ 0,8 milliard d'euros).

2.5 Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	2015 proforma
Chiffre d'affaires	1 930	1 849	4 199
Marge brute	320	233	(288)
Frais de recherche et développement	(55)	(54)	(112)
Frais commerciaux	(23)	(26)	(52)
Frais généraux et administratifs	(104)	(88)	(165)
Autres charges opérationnelles	(262)	(77)	(863)
Autres produits opérationnels	210	15	91
Résultat opérationnel	86	4	(1 388)
Résultat financier	(223)	(44)	(313)
Impôts sur les résultats	(45)	(61)	(124)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(11)	(11)	(21)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(194)	(111)	(1 846)
Résultat net d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	7	(100)	(190)
Résultat net de la période	(187)	(211)	(2 036)
Intérêts minoritaires	(67)	(5)	2
Résultat net part du groupe	(120)	(206)	(2 036)
Résultat global	(523)	69	(1 905)

2.5.1 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	Variation 2016/2015
Chiffre d'affaires contributif	1 930	1 849	+ 4,4 %
Mines	705	738	- 4,4%
Amont	384	347	+10,7 %
Aval	832	732	+ 13,7 %
Corporate et autres activités	8	32	- 75 %

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 1 930 millions d'euros au 30 juin 2016, en hausse de 4,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (+ 4,4 % à données comparables). L'effet de change est de + 0,5 million d'euros sur la période. Sur le périmètre de NEW CO¹, le chiffre d'affaires ressort à 1 930 millions d'euros, en hausse de 97 millions d'euros par rapport au 30 juin 2015 (+ 5,2 % à données comparables).

2.5.2 Marge brute

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	Variation 2016/2015
Marge brute	320	233	+ 37,3 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	16,5 %	12,6 %	+ 3,9 pts

La marge brute du groupe est en augmentation : elle s'élève à 320 millions d'euros au premier semestre 2016 (soit 16,5 % du chiffre d'affaires), contre 233 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit 12,6 % du chiffre d'affaires).

¹ Entité recentrée sur les activités Mines, Amont et Aval, comme décrit lors du Market Update du 15 juin 2016

2.5.3 Recherche et développement

Les dépenses de Recherche et Développement sont immobilisées au bilan si elles répondent aux critères d'activation fixés par la norme IAS 38, et sont comptabilisées en charges de Recherche et Développement dans le cas contraire.

Dans le compte de résultat, les frais de Recherche et Développement apparaissent sous la marge brute et représentent les dépenses, non activables, engagées par le groupe exclusivement ; les charges relatives aux programmes financés partiellement ou totalement par les clients, ainsi que les projets en partenariat où AREVA dispose d'un droit d'usage commercial des résultats, sont comptabilisées dans le coût des ventes.

(en millions d'euros)	S1 2016	% du CA	S1 2015	% du CA
Frais de Recherche et Développement comptabilisés en charges sous la marge brute après CIR ⁽¹⁾ (a)	55	2,9%	54	2,9%
Dont frais de recherche et d'exploration minière (b)	19		18	
Frais de Recherche et Développement comptabilisés en charges sous la marge brute hors frais de recherche et d'exploration minières après CIR ⁽¹⁾ (b)-(a)	36	1,9%	36	1,9%
CIR ⁽¹⁾	12		16	
Frais de Recherche et Développement comptabilisés en charges sous la marge brute hors frais de recherche et d'exploration minières avant CIR ⁽¹⁾	48	2,5%	51	2,8%
Frais de développement capitalisés	13	0,7%	25	1,3%
Total	61	3,2%	76	4,1%
Nombre de brevets	7	-		

⁽¹⁾ Crédit Impôt Recherche

En prenant en compte les frais de développement capitalisés, le total des frais de Recherche et Développement du groupe s'élève à 61 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 76 millions d'euros au premier semestre 2015. Rapporté au chiffre d'affaires, ce total représente 3,2 % du chiffre d'affaires au premier semestre, en recul par rapport au premier semestre 2015 où il représentait 4,1 % du chiffre d'affaires, en raison d'une plus forte sélectivité des programmes de R&D poursuivis.

2.5.4 Frais commerciaux, généraux et administratifs

Les frais commerciaux, généraux et administratifs s'établissent à 127 millions d'euros au premier semestre 2016, en hausse de 11,4 % par rapport au premier semestre 2015. Rapportés au chiffre d'affaires, ils représentent ainsi 6,5 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2016 contre 6,1 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2015.

2.5.5 Autres charges et produits opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels représentent une charge nette de 52 millions d'euros au premier semestre 2016 contre une charge nette de 62 millions d'euros au premier semestre 2015. Au premier semestre 2016, ils comportent notamment une reprise de provision de 180 millions d'euros suite au changement de schéma de cession d'AREVA NP.

2.5.6 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 86 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 4 millions d'euros au premier semestre 2015. Sur le périmètre de NEW CO¹, le résultat opérationnel progresse de 137 millions d'euros, pour atteindre 191 millions d'euros.

¹ Entité recentrée sur les activités Mines, Amont et Aval, comme décrit lors du Market Update du 15 juin 2016

2.5.7 Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma
Coût de l'endettement financier net [(charges)/produits]	(165)	(90)
Autres charges et produits financiers	(58)	46
Dont part liée aux opérations de fin de cycle	64	141
Dont part non liée aux opérations de fin de cycle	(123)	(95)
Résultat financier	(223)	(44)

Le résultat financier, qui s'élève à - 223 millions d'euros, en baisse de 179 millions par rapport au premier semestre 2015, en raison notamment de la hausse du coût de l'endettement et de l'impact de la baisse des taux d'actualisation et d'inflation sur les opérations de fin de cycle pour un montant cumulé de 69 millions d'euros

2.5.8 Impôts sur les bénéfices

La charge nette d'impôt ressort à 45 millions d'euros au premier semestre 2016, contre une charge nette de 61 millions d'euros au premier semestre 2015

2.5.9 Quote-part dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	2015 proforma
ETC	(1)	(1)	4
Adwen	(14)	(10)	(26)
Autres coentreprises	3	-	-
Entreprises associées	1	-	1
Total	(11)	(11)	(21)

La quote-part du résultat des coentreprises et des entreprises associées est de - 11 millions d'euros au premier semestre 2016, contre - 11 millions d'euros au premier semestre 2015.

2.5.10 Part des minoritaires

La part des minoritaires dans le résultat net du groupe s'établit à - 67 millions d'euros au premier semestre 2016, en baisse par rapport au premier semestre 2015 où elle était de -5 millions d'euros.

2.5.11 Résultat net part du groupe

Le résultat net part du groupe s'élève à -120 millions d'euros au premier semestre 2016 contre un résultat net part du groupe de - 206 millions d'euros au premier semestre 2015.

Le résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, qui s'élève à 7 millions d'euros au premier semestre 2016, contre une perte de 100 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette amélioration est notamment le fait :

- Au niveau d'AREVA NP, d'une réduction des foyers de pertes sur les Grands Projets (hors OL3, classé dans les activités « Corporate et autres activités), des effets des actions de performance et de la neutralisation des amortissements, suite à l'application de la norme IFRS 5 à cette entité ;
- Au niveau de l'activité Energie Solaire, de la finalisation des derniers projets avec en particulier l'accord signé le 16 janvier dernier pour transférer au client, en l'état, le champ solaire construit au Rajasthan (Inde).

2.5.12 Résultat global part du groupe

Le résultat global part du groupe s'élève à - 523 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 69 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette évolution s'explique principalement par la diminution du résultat net part du groupe (note 2.5.11) ainsi que par une forte diminution des autres éléments du résultat global.

2.6 Flux de trésorerie et variation de l'endettement net

2.6.1 Tableau de variation de l'endettement net

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016
Endettement net début de période (31 décembre 2015)	(6 323)
Cash-flow opérationnel	(121)
Cash-flow des opérations de fin de cycle	23
Cash-flow des opérations financières	(159)
Cash-flow net des activités de l'entreprise cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(141)
Décaissement d'impôts	(62)
Autres (dividendes versés aux minoritaires,...)	(37)
Retraitements IFRS 5 et autres effets	(224)
Au 30 juin 2015	
Endettement net fin de période	(7 044)
Variation de l'endettement net sur le premier semestre 2016	(721)

L'endettement financier net total du groupe s'élève à 7 044 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 6 323 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette hausse de l'endettement net de 721 millions d'euros s'explique par :

- le cash-flow net des activités de l'entreprise pour un montant de - 497 millions d'euros, auquel s'ajoutent ;
- la non reconduction au 30 juin 2016 des opérations d'affacturages réalisées en fin d'année 2015 pour un montant de - 152 millions d'euros ;
- divers effets de moindre ampleur.

2.6.2 Tableau des flux de trésorerie opérationnels au niveau du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma
Excédent brut d'exploitation	310	226
<i>% du chiffre d'affaires</i>	16,1 %	12,2 %
Plus/moins-values de cessions d'immobilisations opérationnelles	(1)	(3)
Variation du BFR opérationnel	(170)	327
Investissements opérationnels nets	(261)	(329)
Cash-flow opérationnel	(121)	221

2.6.3 Tableau des flux de trésorerie opérationnels par activité

<i>(en millions d'euros)</i>	Excédent brut d'exploitation		Variation du BFR opérationnel		Investissements opérationnels nets		Cash-flow opérationnel	
	S1 2016	S1 2015 proforma	S1 2016	S1 2015 proforma	S1 2016	S1 2015 proforma	S1 2016	S1 2015 proforma
Mines	346	242	(65)	123	(74)	(124)	206	236
Amont	94	119	(136)	(221)	(89)	(111)	(130)	(213)
Aval	237	87	(32)	388	(88)	(86)	117	391
Corporate et autres activités	(367)	(222)	63	38	(10)	(8)	(314)	(192)
Total	310	226	(170)	328	(261)	(329)	(121)	222

Les éléments suivants expliquent la baisse de 342 millions d'euros du cash-flow opérationnel sur la période (- 121 millions d'euros au premier semestre 2016 contre + 222 millions d'euros au premier semestre 2015). Le cash-flow opérationnel du périmètre NEW CO¹ ressort à 70 millions d'euros contre 388 millions d'euros il y a un an.

L'EBE est en hausse par rapport au premier semestre 2015, passant de 226 millions d'euros à 310 millions d'euros au premier semestre 2016. Au périmètre de NEW CO², l'EBE atteint 564 millions d'euros, en hausse de 157 millions d'euros par rapport au 30 juin 2015.

La variation du BFR opérationnel est négative, atteignant - 170 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre + 327 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit - 497 millions d'euros). Elle est le résultat d'un effet restockage ainsi qu'une consommation des avances clients dans les Mines du fait du timing des livraisons ; et d'un effet comparaison défavorable dans le BG Aval, puisque cette activité avait bénéficié au cours du premier semestre 2015 d'un paiement client au titre de la régularisation de prestations antérieures. La progression moins rapide des stocks ainsi que la baisse des créances clients et dettes fournisseurs du BG Amont ne compensent que partiellement ces effets négatifs.

Les investissements opérationnels nets du groupe s'élèvent à 261 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 329 millions d'euros sur la même période en 2015. Cette baisse de 67 millions d'euros s'explique notamment par la mise en exploitation de la mine de Cigar Lake (Canada) en 2015 ainsi que par la réduction des investissements de l'usine Georges Besse II.

2.6.4 Flux liés aux opérations de fin de cycle

Au premier semestre 2016, les flux liés aux opérations de fin de cycle se sont élevés à 23 millions d'euros, contre - 12 millions d'euros au premier semestre 2015.

2.6.5 Autres éléments de variation de l'endettement net

Les autres éléments de variation de l'endettement net s'élèvent à - 623 millions d'euros. Ils sont principalement constitués des flux nets de trésorerie des activités de l'entreprise destinées à être cédées (- 141 millions d'euros), des flux nets de trésorerie des opérations financières (- 159 millions d'euros).

¹ Entité recentrée sur les activités Mines, Amont et Aval, comme décrit lors du Market Update du 15 juin 2016

2.7 Eléments bilanciaux

(en millions d'euros)

30 juin 2016

31 décembre 2015

Actif	22 230	22 005
Ecarts d'acquisition nets	1 257	1 272
Immobilisations corporelles et incorporelles	9 225	9 290
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	167	178
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 868	6 122
Titres des coentreprises et entreprises associées	29	100
Autres actifs financiers non courants	395	573
Impôts différés (actifs - passifs)	105	112
Besoin en fonds de roulement opérationnel	(2 366)	(2 718)
Actifs des activités destinées à être cédées	7 347	7 076
Passif	22 027	22 005
Capitaux propres part du groupe	(3 009)	(2 516)
Intérêts minoritaires	98	235
Provisions pour opérations de fin de cycle (part des tiers)	167	178
Provisions pour opérations de fin de cycle (part AREVA)	6 952	6 743
Autres provisions et avantages au personnel	5 581	5 683
Endettement net	7 044	6 323
Passifs des activités destinées à être cédées	5 240	5 320
Autres éléments d'actif et de passif	(46)	39
Total bilan simplifié	22 027	22 005

2.7.1 Endettement financier et liquidité

L'endettement financier net total du groupe s'élève à 7 044 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 6 323 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette hausse de l'endettement net de 721 millions d'euros s'explique par le cash-flow net des activités de l'entreprise pour un montant de - 497 millions d'euros, auquel s'ajoutent la non reconduction au 30 juin 2016 des opérations d'affacturages réalisées en fin d'année 2015 pour un montant de - 152 millions d'euros ; et divers effets de moindre ampleur.

L'encours obligataire d'AREVA s'élève à 6,1 milliards d'euros au 30 juin 2016

Les éléments relatifs à la liquidité du groupe sont présentés dans la partie 2.1.3 Facteurs de risques.

2.7.2 Capitaux propres

Les capitaux propres part du groupe sont en recul sur la période, passant de - 2 516 millions d'euros au 31 décembre 2015 à - 3 009 millions d'euros au 30 juin 2016.

2.7.3 Besoin en fonds de roulement opérationnel

La variation du BFR opérationnel est négative, atteignant - 170 millions d'euros au premier semestre 2016 contre + 327 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit - 497 millions d'euros).

2.7.4 Actifs et provisions pour opérations de fin de cycle

L'évolution de la situation bilancielle entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016 concernant les actifs et les passifs pour opérations de fin de cycle est résumée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actif		
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	6 035	6 300
<i>Actifs de fin de cycle quote-part des tiers</i>	167	178
<i>Actifs financiers de couverture</i>	5 868	6 122
Passif		
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 119	6 921
<i>Dont provisions à financer par AREVA</i>	6 952	6 743
<i>Dont provisions à financer par les tiers</i>	167	178

Les provisions pour opérations de fin de cycle au 30 juin 2016 s'élèvent à 7 119 millions d'euros, contre 6 921 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les actifs relatifs à ces opérations de fin de cycle s'élèvent pour leur part à 6 035 millions d'euros au 30 juin 2016, dont 167 millions d'euros d'actifs de fin de cycle « part des tiers » et 5 868 millions d'euros d'actifs financiers de couverture, dédiés par AREVA à ces opérations (incluant les créances).

Au 30 juin 2016, sur le périmètre soumis à la loi du 28 juin 2006, le ratio de couverture atteint 89 %.

La nature des engagements et la détermination de la provision sont présentées dans la note 8 des annexes aux comptes consolidés.

2.7.5 Autres provisions et avantages au personnel

Le montant des autres provisions et avantages au personnel s'établit à 5 581 millions d'euros au 30 juin 2016, en baisse par rapport au 31 décembre 2015.

Le détail des autres provisions est fourni dans la note 13 des annexes aux comptes consolidés.

2.8 Revue des Business Groups

2.8.1 Mines

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	Variation 2016/2015
Carnet de commandes	9 421	9 575	- 1,6 %
Chiffre d'affaires	705	738	- 4,4 %
Résultat opérationnel	21	139	+ 61,2 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	31,8 %	18,9 %	+ 12,9 pts
Excédent brut d'exploitation	346	242	+ 42,9 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	49,0 %	32,8 %	+ 16,2 pts
Cash-flow opérationnel	206	236	- 12,7 %

Le carnet de commandes du BG Mines s'élève à 9,4 milliards d'euros au 30 juin 2016, en forte progression sur le premier semestre 2016.

Le chiffre d'affaires du BG Mines s'élève à 705 millions d'euros au 30 juin 2016, en retrait de 4,4 % par rapport au 1er semestre 2015 (- 4,4 % à données comparables). Cette évolution est principalement due à un calendrier de livraisons moins favorable sur la période.

Le résultat opérationnel du BG Mines s'élève à 21 millions d'euros, contre 139 millions d'euros au premier semestre 2015. Au-delà des éléments opérationnels favorables décrits pour expliquer l'évolution de l'EBE, le résultat opérationnel est affecté par une perte de valeur supplémentaire de 203 millions d'euros sur certains actifs miniers, induite par la baisse du cours de l'uranium.

L'EBE du BG Mines progresse, passant à 346 millions d'euros au 1er semestre 2016, contre 242 millions d'euros sur la même période en 2015, en raison des volumes de production supérieurs, grâce à la montée en puissance de la mine canadienne de Cigar Lake, notamment, et des effets du plan de compétitivité.

2.8.2 Amont

NB : Le BG Amont comprend l'activité Chimie-Enrichissement suite à l'application de la norme IFRS 5 à l'activité Combustible

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	Variation 2016/2015
Carnet de commandes	11 507	12 162	- 5,4 %
Chiffre d'affaires	384	347	+ 10,1 %
Résultat opérationnel	(44)	(23)	- 91,3 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Excédent brut d'exploitation	94	119	- 21,0 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>24,5 %</i>	<i>34,3 %</i>	<i>- 9,8 pts</i>
Cash-flow opérationnel	(130)	(213)	+ 38,9 %

Le carnet de commandes du BG Amont (chimie et enrichissement) s'établit à 11,5 milliards d'euros au 30 juin 2016.

Le chiffre d'affaires du BG Amont s'établit à 384 millions d'euros, soit une hausse de 10,7% sur un an (+ 10,1 % à données comparables). Cette évolution s'explique par une hausse des volumes d' U₃O₈ / UF6 vendus à l'international. L'effet de change a un impact positif de 2,1 millions d'euros sur la période.

Le résultat opérationnel du BG Amont s'élève à - 44 millions d'euros, contre - 23 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette baisse de 21 millions d'euros s'explique par :

- la baisse de l'EBE pour 25 millions d'euros ;
- une progression des amortissements de l'usine Georges Besse II ;
- une variation positive de provision sur les UTS d'un montant de 43 millions d'euros. En effet, au premier semestre 2015, une provision de 86 millions d'euros avait été constituée pour tenir compte de l'impact de la baisse du cours des UTS sur un stock d'UTS dont le coût de revient était devenu trop élevé, en regard de l'atonie du marché, pour être vendu à un prix au moins équivalent. Au cours du premier semestre 2016, un complément de provision de 43 millions d'euros a été comptabilisé pour tenir compte de la poursuite de la dégradation des prix et des conditions de vente de ces UTS ;
- d'autres effets de moindre importance.

Pour le BG Amont, l'EBE s'élève à 94 millions d'euros au premier semestre 2016, contre 119 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette évolution s'explique par un effet mix des ventes moins favorable compensé seulement en partie par une baisse des coûts induite par les effets du plan de performance.

2.8.3 Aval

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	Variation 2016/2015
Carnet de commandes	11 552	9 386	+ 23,0 %
Chiffre d'affaires	832	732	+ 12,6 %
Résultat opérationnel	93	(16)	+ 700 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>11,1 %</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Excédent brut d'exploitation	237	87	+ 172,4 %
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>28,4 %</i>	<i>11,8 %</i>	<i>+ 16,6 pts</i>
Cash-flow opérationnel	117	391	- 70,0 %

Le carnet de commandes du BG Aval (recyclage, logistique, démantèlement et services, projets internationaux) s'établit à 11,6 milliards d'euros au 30 juin 2016, en forte hausse par rapport au 31 décembre 2015.

Le chiffre d'affaires du BG Aval ressort à 832 millions d'euros, en hausse de 12,6 % à données comparables par rapport à la même période en 2015. Cette progression d'une année sur l'autre s'explique par l'activité Recyclage, qui bénéficie principalement d'un rattrapage de chiffre d'affaires lié à la signature du contrat traitement-recyclage avec EDF en début d'année, ainsi que d'une plus forte activité au titre des clients européens.

Le BG Aval enregistre un résultat opérationnel de 93 millions d'euros au premier semestre 2016, en amélioration de 109 millions d'euros par rapport à la même période en 2015. L'essentiel de cette progression s'explique par la signature du contrat traitement-recyclage avec EDF et par les résultats du plan de compétitivité, mentionnés dans les commentaires sur l'évolution de l'EBE.

Le BG Aval enregistre un EBE de 237 millions d'euros, en forte progression par rapport au premier semestre 2015 (+ 150 millions d'euros), du fait notamment de l'impact de la signature du contrat traitement-recyclage avec EDF en début d'année mais également des résultats du plan de compétitivité.

2.8.4 Corporate et autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2016	S1 2015 proforma	Variation 2016/2015
Carnet de commandes	366	411	- 10,9 %
Chiffre d'affaires	8	32	- 64,8 %
Résultat opérationnel	15	(97)	+ 115,5 %
% du chiffre d'affaires	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Excédent brut d'exploitation	(367)	(222)	- 65,3 %
% du chiffre d'affaires	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Cash-flow opérationnel	(314)	(192)	- 63,5 %

La partie Corporate et autres activités génère un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros contre 32 millions d'euros au premier semestre 2015 (23 millions d'euros à périmètre et taux de change constants).

Le résultat opérationnel du Corporate et autres activités, intégrant le projet OL3 et la Bioénergie, s'élève à 15 millions d'euros au premier semestre 2016, contre - 97 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette évolution s'explique par :

- des effets positifs, et en particulier la reprise au 30 juin 2016, d'une provision de 180 millions d'euros constituée fin 2015 au titre des coûts prévisionnels de la restructuration juridique et financière du groupe. En effet, un rescrit a été obtenu auprès de l'administration fiscale et le schéma juridique de la restructuration a évolué ;
- des effets négatifs de moindre ampleur, telles qu'une perte à terminaison additionnelle de 41 millions d'euros au titre de l'EPR d'Olkiluoto 3 et des provisions pour risques et charges liées à des contentieux et des litiges commerciaux portant sur des projets achevés dans la Bioénergie pour 38 millions d'euros.

L'EBE du Corporate et autres activités, qui intègre notamment le projet OL3 et la Bioénergie, s'élève à - 367 millions d'euros contre - 222 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette évolution s'explique par un niveau d'activité plus important sur le projet EPR d'Olkiluoto 3 (OL3) par rapport à la même période l'année dernière.

2.9 Evènements postérieurs à la clôture

Il ne s'est pas produit d'évènements postérieurs à la clôture de la période autres que ceux mentionnés dans la note 19 des annexes aux comptes consolidés.

2.10 Perspectives financières et liquidité à 12 mois

2.10.1 Perspectives financières

Compte tenu des mesures prises au premier semestre pour limiter les dépenses et de la cession de Canberra à Mirion Technologies, qui constituait un aléa significatif de la trajectoire financière en 2016, le groupe anticipe désormais un cash-flow net des activités de l'entreprise, proche de - 1,5 milliard d'euros pour l'exercice en cours, dans le haut de la fourchette précédemment annoncée de - 2 milliards d'euros à - 1,5 milliards d'euros.

2.10.2 Liquidité à 12 mois

La liquidité de l'entreprise pour l'exercice 2016 est assurée par les lignes de crédit tirées les 4 et 5 janvier 2016 pour un montant de 2 milliards d'euros et par un crédit-relais de 1,2 milliard d'euros, accordé en avril par un pool bancaire, remboursable s'il était tiré, en janvier 2017.

Au-delà, l'augmentation de capital, prévue au début de l'année 2017, permettra d'assurer la liquidité du groupe. En cas de décalage temporaire, AREVA solliciterait un prêt d'actionnaire. Ces opérations seront conduites dans le respect de la réglementation européenne.

Le succès du plan de restructuration du groupe et son approbation par la Commission supposent que certaines conditions structurantes soient satisfaites parmi lesquelles :

- la mise en œuvre du protocole du 28 juillet 2016 relatif à la cession à EDF des activités d'AREVA NP (à l'exclusion du contrat OL3) ;
- la finalisation de la structuration juridique et financière du groupe selon les modalités présentées lors du Market Update du 15 juin 2016.

Au vu des éléments ci-dessus, et sur la base des informations dont il dispose à ce jour, le groupe considère qu'il aura la capacité financière suffisante pour faire face à ses besoins et obligations.

3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle – Période du 1er janvier au 30 juin 2016

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG AUDIT

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1

AREVA

Société Anonyme
Tour Areva
1 place Jean Millier
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société AREVA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés :

- La note 1 qui expose notamment le contexte de l'arrêté, la mise en œuvre du plan de restructuration de votre groupe, la poursuite des discussions avec EDF sur la cession d'AREVA NP, les défauts qualité sur les usines de fabrication d'équipements ainsi que la situation de liquidité et les raisons pour lesquelles les comptes ont été établis en hypothèse de continuité d'exploitation ;
- La note 1, la note 2 et la note 6 qui exposent le traitement comptable et les incidences des opérations de cession, en particulier la transaction envisagée avec EDF en vue de la cession d'une part majoritaire des actifs d'AREVA NP ;
- La note 13 qui expose les raisons qui ont conduit votre groupe à appliquer le paragraphe 32 de la norme IAS 11 à compter du second semestre 2013 et qui décrit les modalités de comptabilisation applicables au contrat de construction de l'EPR de Olkiluoto 3 (« OL3 »). En outre, cette note précise les conditions de réalisation de ce contrat, en particulier sur les phases de fin de construction et d'essai jusqu'à la mise en service du réacteur ainsi que les risques juridiques ;
- La note 8 qui expose les modalités d'évaluation des provisions pour opérations de fin de cycle et leur sensibilité aux hypothèses retenues en termes de procédés techniques, de coûts, d'échéanciers de décaissements et de taux d'inflation et d'actualisation.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

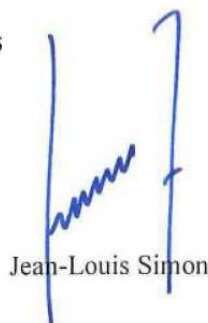
Paris - La Défense,
le 29 juillet 2016

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Cédric Haaser

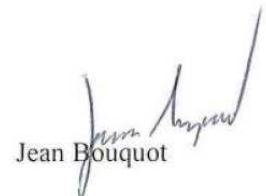


Jean-Louis Simon

ERNST & YOUNG AUDIT



Aymeric de La
Morandière



Jean Bouquot

Comptes consolidés semestriels résumés

30 juin 2016

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015 *	Exercice 2015
Chiffre d'affaires		1 930	1 849	4 199
Autres produits de l'activité		2	8	5
Coût des produits et services vendus		(1 613)	(1 624)	(4 492)
Marge brute		320	233	(288)
Frais de recherche et développement		(55)	(54)	(112)
Frais commerciaux		(23)	(26)	(52)
Frais généraux et administratifs		(104)	(88)	(165)
Autres charges opérationnelles	3	(262)	(77)	(863)
Autres produits opérationnels	3	210	15	91
Résultat opérationnel		86	4	(1 388)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	9	(11)	(11)	(21)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		74	(7)	(1 409)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		14	11	20
Coût de l'endettement financier brut		(178)	(101)	(205)
Coût de l'endettement financier net		(165)	(90)	(185)
Autres charges financières		(321)	(198)	(477)
Autres produits financiers		262	244	348
Autres charges et produits financiers		(58)	46	(129)
Résultat financier	4	(223)	(44)	(313)
Impôts sur les résultats	5	(45)	(61)	(124)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(194)	(111)	(1 846)
Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	6	7	(100)	(190)
Résultat net		(187)	(211)	(2 036)
<u>Dont attribuable au Groupe :</u>				
Résultat net des activités poursuivies		(124)	(129)	(1 853)
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées		4	(77)	(185)
Résultat net part du Groupe		(120)	(206)	(2 038)
<u>Dont attribuable aux intérêts minoritaires :</u>				
Résultat net des activités poursuivies		(70)	18	7
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées		3	(23)	(5)
Résultat net part des minoritaires		(67)	(5)	2
Nombre d'actions		383 204 852	383 204 852	383 204 852
Nombre moyen d'actions		383 204 852	383 204 852	383 204 852
Nombre moyen d'actions propres		949 591	906 852	908 871
Nombre moyen d'actions hors actions propres		382 255 261	382 298 000	382 295 981
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action (en euros)		-0,32	-0,34	-4,85
Résultat net part du Groupe par action		-0,31	-0,54	-5,33
Résultat net part du Groupe par action dilué (1)		-0,31	-0,54	-5,33

(1) AREVA n'a pas mis en place d'instruments dilutifs sur son capital

* En application de la norme IFRS 5, les états financiers du 1^{er} semestre 2015 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 20.

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2016	1^{er} semestre 2015 *	Exercice 2015
Résultat net	(187)	(211)	(2 036)
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat	(152)	174	292
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	(96)	177	217
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	(1)	(49)	9
Quote-part des autres éléments non recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(11)	(7)	12
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	(44)	53	55
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat	(184)	106	(160)
Ecart de conversion des sociétés intégrées	52	105	(136)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(347)	145	84
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	113	(50)	(87)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(15)	(43)	(28)
Quote-part des autres éléments recyclables du résultat global des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	-	-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	14	(51)	7
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	(336)	280	132
Résultat global	(523)	69	(1 905)
- Part du Groupe	(494)	66	(1 825)
- Intérêts minoritaires	(29)	4	(80)

* En application de la norme IFRS 5, les états financiers du 1^{er} semestre 2015 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 20.

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants		17 046	17 747
Goodwills sur entreprises intégrées	7	1 257	1 272
Immobilisations incorporelles	7	1 654	1 648
Immobilisations corporelles	7	7 571	7 642
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	8	167	178
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	8	5 868	6 122
Titres des coentreprises et entreprises associées	9	29	100
Autres actifs non courants	10	395	573
Actifs d'impôts différés	5	105	212
Actifs courants		12 928	11 240
Stocks et en-cours		1 321	1 216
Clients et comptes rattachés		863	941
Autres créances opérationnelles		955	865
Impôts courants – actif		49	51
Autres créances non opérationnelles		231	81
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	2 058	804
Autres actifs financiers courants		103	207
Actifs et activités destinés à être cédés	6	7 347	7 076
Total actif		29 973	28 987

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2016	31 décembre 2015
Capitaux propres et intérêts minoritaires (1)		(2 912)	(2 281)
Capital		1 456	1 456
Primes et réserves consolidées		(3 917)	(3 797)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel		(446)	(293)
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		(82)	166
Réserves de conversion		(21)	(48)
Capitaux propres – part du Groupe		(3 009)	(2 516)
Intérêts minoritaires		98	235
Passifs non courants		16 292	14 676
Avantages du personnel	12	1 529	1 455
Provisions pour opérations de fin de cycle	8	7 119	6 921
Autres provisions non courantes	13	247	238
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	9	70	59
Dettes financières non courantes	14	7 328	5 905
Passifs d'impôts différés	5	-	100
Passifs courants		16 593	16 592
Provisions courantes	13	3 805	3 990
Dettes financières courantes	14	1 887	1 440
Avances et acomptes reçus		2 794	2 895
Fournisseurs et comptes rattachés		777	941
Autres dettes opérationnelles		1 934	1 904
Impôts courants - passif		31	39
Autres dettes non opérationnelles		123	64
Passifs et activités destinés à être cédés	6	5 240	5 320
Total passif et capitaux propres		29 973	28 987

(1) Dont autres éléments du résultat global cumulés relatifs aux activités destinées à être cédées non recyclables au compte de résultat pour (150) millions d'euros et recyclables au compte de résultat pour 4 millions d'euros au 30 juin 2016.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2016	1^{er} semestre 2015 *	Exercice 2015
Résultat net de l'ensemble	(187)	(211)	(2 036)
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(7)	100	190
Résultat net des activités poursuivies	(194)	(111)	(1 846)
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	11	11	21
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	544	301	812
Perte de valeur des goodwills	-	-	26
Dotation nette (reprise nette) aux provisions	(415)	(218)	919
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	230	126	253
Charge d'impôts (courants et différés)	45	61	124
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	165	84	178
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(44)	(107)	(148)
Autres éléments sans effet de trésorerie	12	8	14
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	0	1	1
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	355	155	356
Intérêts nets reçus (versés)	(58)	(30)	(176)
Impôts versés	(62)	(50)	(140)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	234	75	40
Variation du besoin en fonds de roulement	(160)	329	322
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	75	404	362
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(276)	(336)	(646)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(533)	(1 667)	(2 408)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	7	8
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	515	1 618	2 338
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	-	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(281)	(377)	(708)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-
Ventes/(Rachats) d'actions propres	-	(1)	-
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(37)	(47)	(132)
Augmentation (diminution) des dettes financières	2 051	(313)	(693)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	2 014	(361)	(825)
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat	0	35	35
Impact des variations de taux de change	10	18	(6)
Flux net de trésorerie généré par les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(529)	(11)	331
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 289	(293)	(811)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	745	1 556	1 556
Trésorerie à la clôture	2 058	1 294	804
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	(69)	(49)	(91)
Trésorerie nette des activités destinées à être cédées	45	17	32
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	2 034	1 263	745

* En application de la norme IFRS 5, les états financiers du 1^{er} semestre 2015 ont été retraités par rapport aux données publiées l'année précédente. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 20.

La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :

- de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 11) qui inclut :
 - les disponibilités et comptes courants financiers, et
 - les titres détenus aux fins de transaction sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 14).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes et Réserves	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Réserves de conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
1^{ER} JANVIER 2015	382 324 869	1 456	(1 756)	(583)	204	(12)	(691)	447	(244)
Résultat du 1 ^{er} semestre 2015			(206)				(206)	(5)	(211)
Autres éléments du résultat global				173	47	54	272	8	280
Résultat global			(206)	173	47	54	66	4	69
Dividendes distribués								(47)	(47)
Vente / (Rachat) d'actions propres	(31 004)		(0)				(0)		(0)
Autres transactions avec les actionnaires			(2)	1	(0)	1	0	(0)	0
30 JUIN 2015	382 293 865	1 456	(1 965)	(409)	251	42	(626)	403	(223)
1^{ER} JANVIER 2016	382 271 254	1 456	(3 797)	(293)	166	(48)	(2 516)	235	(2 281)
Résultat du 1 ^{er} semestre 2016			(120)				(120)	(67)	(187)
Autres éléments du résultat global				(152)	(249)	27	(374)	38	(336)
Résultat global			(120)	(152)	(249)	27	(494)	(29)	(523)
Dividendes distribués								(110)	(110)
Vente / (Rachat) d'actions propres	(50 310)		(0)				(0)		(0)
Autres transactions avec les actionnaires			0	(0)		(0)	0	1	2
30 JUIN 2016	382 220 944	1 456	(3 917)	(446)	(82)	(21)	(3 009)	98	(2 912)

(**) Dividende distribué par action (en euros) :

- en 2015 au titre de 2014 : Néant
- en 2016 au titre de 2015 : Néant

INFORMATION SECTORIELLE

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Sur l'ensemble des périodes publiées, les éléments de résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net d'impôt des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées ». Ils ne figurent par conséquent pas dans l'information sectorielle présentée ci-dessous. En conséquence, le BG Amont présenté ci-dessous n'inclut plus les activités Combustible, et le contrat Olkiluoto 3 (OL3) est inclus dans les « Autres Activités ».

1^{er} semestre 2016

en millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres Activités et Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	709	405	969	(153)	1 930
Ventes inter - secteurs	(3)	(21)	(137)	161	-
Chiffre d'affaires contributif	705	384	832	8	1 930
Résultat Opérationnel contributif	21	(44)	93	15	86
EBE	346	94	237	(367)	310
% du CA brut	48,8%	23,3%	24,5%	n.a.	17,6%

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 41% de son chiffre d'affaires global. Les autres activités comprennent notamment le contrat OL3 et l'ingénierie du cycle.

1^{er} semestre 2015 (*)

en millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres Activités et Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	742	355	899	(147)	1 849
Ventes inter - secteurs	(4)	(8)	(167)	179	-
Chiffre d'affaires contributif	738	347	732	32	1 849
Résultat Opérationnel contributif	139	(23)	(16)	(97)	4
EBE	242	119	87	(222)	226
% du CA brut	32,6%	33,6%	9,7%	na	12,2%

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 33% de son chiffre d'affaires global.

Exercice 2015

en millions d'euros	Mines	Amont	Aval	Corporate, Autres Activités et Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires brut	1 453	1 114	1 928	(295)	4 199
Ventes inter - secteurs	(6)	(16)	(335)	357	-
Chiffre d'affaires contributif	1 447	1 097	1 593	62	4 199
Résultat Opérationnel contributif	183	101	(184)	(1 488)	(1 388)
EBE	604	389	315	(624)	685
% du CA brut	41,5%	35,0%	16,4%	na	16,3%

(*) En application de la norme IFRS 5, les informations sectorielles du 1^{er} semestre 2015 ont été retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente environ 30% de son chiffre d'affaires global.

L'EBE (ou Excédent Brut d'Exploitation) est égal au résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions opérationnels (y compris les provisions pour dépréciation des éléments d'actif circulant), nettes des reprises. Il est retraité de façon à exclure le coût des opérations de fin de cycle des installations nucléaires (démantèlement, reprise et conditionnement des déchets) effectuées au cours de l'exercice.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS

En millions d'euros	1^{er} semestre 2016				Total Groupe
	Mines	Amont	Aval	Autres	
France	230	134	557	6	927
Europe (hors France)	69	130	124	1	324
Amérique	80	80	109	1	270
Asie Pacifique	324	34	39	1	398
Afrique et Moyen orient	2	6	3	0	11
Total	705	384	832	9	1 930

En millions d'euros	1^{er} semestre 2015 (*)				Total Groupe
	Mines	Amont	Aval	Autres	
France	122	126	507	18	773
Europe (hors France)	31	59	84	3	177
Amérique	186	103	109	6	404
Asie Pacifique	363	49	29	5	446
Afrique et Moyen orient	36	10	3	0	49
Total	738	347	732	32	1 849

En millions d'euros	Exercice 2015				Total Groupe
	Mines	Amont	Aval	Autres	
France	252	274	1 098	36	1 660
Europe (hors France)	225	258	209	11	703
Amérique	273	318	236	6	833
Asie Pacifique	620	232	46	8	906
Afrique et Moyen orient	77	16	5	1	98
Total	1 447	1 097	1 593	62	4 199

(*) En application de la norme IFRS 5, les informations sur le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015 ont été retraitées par rapport aux données publiées l'année précédente.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

NOTE 1 - CONTEXTE DE L'ARRETE ET EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Le premier semestre 2016 a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre du plan de restructuration du groupe AREVA annoncé en 2015, et par la présentation le 15 juin 2016 de sa « feuille de route » 2016-2020 qui a confirmé la restructuration capitalistique du groupe en ligne avec la communication du 26 février 2016.

- Les discussions se sont poursuivies avec EDF en vue de la cession d'au moins 75% des activités d'AREVA NP à l'exclusion du contrat OL3, et ont abouti à la signature d'un nouveau protocole d'accord le 28 juillet 2016 présentant les principaux termes et conditions de l'opération ;
- Le recentrage stratégique d'AREVA sur les activités du cycle nucléaire se fera au sein d'une entité spécifique dénommée provisoirement « NEW CO » qui va recevoir ces activités par apport partiel d'actifs d'AREVA SA, et à laquelle une quote-part de la dette d'AREVA SA sera également transférée, sous réserve de l'accord des créanciers concernés ;

AREVA SA et NEWCO bénéficieront d'augmentations de capital pour un montant global de 5 milliards d'euros souscrit majoritairement par l'Etat, sous réserve de l'accord de la Commission Européenne. Le dossier d'aide à la restructuration a été déposé par l'Etat actionnaire le 29 avril 2016 auprès de la Commission Européenne. La Commission Européenne a annoncé, le 19 juillet, l'ouverture d'une « enquête approfondie » sur le financement de la restructuration du groupe AREVA par l'Etat français.

Les cessions des activités ne faisant pas partie du cœur de métier sont en voie de concrétisation :

- la cession de CANBERRA est devenue effective le 1er juillet 2016 ;
- AREVA a signé un accord le 17 juin 2016 avec GAMESA, aux termes duquel il dispose d'une option de vente de sa participation dans ADWEN valable 3 mois, assortie d'un plafonnement des garanties accordées lors de la création de cette coentreprise en mars 2015 ;
- des discussions approfondies se poursuivent avec les services de l'Etat en vue d'une cession d'AREVA TA à des entités publiques avec pour objectif une signature avant la fin de l'année 2016 ;

L'engagement opérationnel d'AREVA dans l'énergie solaire s'est terminé en mars 2016, et la décision a été prise de cesser l'activité Bioénergie dès l'achèvement des chantiers en cours, en France et en Asie, prévu à l'été 2016 ;

Le plan de compétitivité visant 1 milliard d'euros d'économies à l'horizon 2017 est en cours de réalisation ; en particulier, plus de 2600 départs sont d'ores et déjà intervenus au 30 juin 2016 dans le cadre du Plan de Départs Volontaires ou d'autres dispositifs contractuels ;

Poursuite des discussions engagées avec EDF en vue de la cession d'AREVA NP

AREVA et EDF ont poursuivi leurs discussions en vue de la cession d'au moins 75% des activités d'AREVA NP hors OL3 à EDF, et ont conclu le 28 juillet 2016 un protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet avec pour objectif la signature de l'accord définitif avant la fin de l'année 2016.

La cession reste soumise à l'acceptabilité de la cuve du réacteur de Flamanville 3 et à l'absence de défaillance systémique du contrôle qualité résultant de la procédure d'analyse des anomalies (cf. infra, plan d'action qualité).

Suspension des discussions engagées avec TVO en vue d'un accord sur les conditions de la finalisation du contrat de construction de l'EPR OL3 ; – Conséquences sur la structuration de l'accord avec EDF pour la cession des activités d'AREVA NP

Les discussions engagées avec TVO ayant pour objectif de poser les bases communes d'une coopération pour finaliser le projet et de régler le contentieux n'ont pas permis d'aboutir à un accord et ont été suspendues. AREVA a indiqué que la reprise de ces discussions reste possible. Cependant, en l'absence d'accord, le transfert du contrat OL3 à AREVA SA ne pourrait pas être concrétisé. Le contrat OL3 serait alors maintenu au sein de l'entité juridique AREVA NP, filiale d'AREVA SA.

Dans ce schéma, l'ensemble des activités d'AREVA NP concernées par le protocole d'accord avec EDF seraient apportées à une nouvelle entité « NEW NP », dont la majorité du capital serait ensuite cédée à EDF.

Situation de liquidité et continuité d'exploitation

La liquidité de l'entreprise pour l'exercice 2016 est assurée par les lignes de crédit tirées les 4 et 5 janvier 2016 pour un montant de 2 milliards d'euros et par un crédit-relais de 1,2 milliard d'euros, accordé en avril par un pool bancaire, remboursable, en cas de tirage, en janvier 2017.

Au-delà, l'augmentation de capital, prévue au début de l'année 2017, permettra d'assurer la liquidité du groupe. En cas de décalage temporaire, AREVA solliciterait un prêt d'actionnaire. Ces opérations seront conduites dans le respect de la réglementation européenne.

Le succès du plan de restructuration du groupe et son approbation par la Commission supposent que certaines conditions structurantes soient satisfaites parmi lesquelles :

- La mise en œuvre du protocole du 28 juillet 2016 relatif à la cession à EDF des activités d'AREVA NP (à l'exclusion du contrat OL3) ;
- la finalisation de la structuration juridique et financière du groupe selon les modalités présentées lors du « market update » du 15 juin 2016.

Au vu des éléments ci-dessus et sur la base des informations dont il dispose à ce jour, le groupe considère qu'il aura la capacité financière suffisante pour faire face à ses besoins et obligations.

Programme d'essais concernant les calottes de la cuve FA3

Au cours du premier semestre 2016, AREVA a lancé le programme d'essais concernant le fond et le couvercle de la cuve du réacteur de Flamanville 3, conformément au cadre des exigences de l'Autorité de Sûreté définies dans sa lettre du 12 décembre 2015.

Ce programme est soumis à la surveillance de l'Organisme Notifié mandaté par l'Autorité de Sûreté. EDF est associé à ces essais.

Le programme s'articule autour de la réalisation d'essais mécaniques pour caractériser les propriétés des matériaux et vérifier leur conformité. Il porte sur trois pièces sacrificielles. A fin juin 2016, l'avancement de ce programme suit le planning et les premiers résultats sont conformes aux attendus.

Le rapport final d'AREVA sur ces essais est attendu pour fin 2016, et fera l'objet d'une instruction par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Les comptes au 30 juin 2016 ont été arrêtés en considérant que le programme d'essais sur pièces sacrificielles permettra d'apporter une conclusion positive aux échanges en cours avec l'ASN et l'IRSN. Le coût de ce programme d'essais a été pris en compte dans le coût à terminaison du projet.

Plan d'action qualité concernant la division fabrication

L'audit qualité de l'usine du Creusot lancé fin 2015 s'est poursuivi au 1er semestre 2016. Dans ce cadre, l'ensemble des processus qualité ont été revus et des mesures d'amélioration sont en cours de mise en œuvre.

Concernant l'usine du Creusot, cet audit qualité a été complété au 1er semestre 2016 par une première analyse de la totalité des dossiers de fabrication des pièces forgées, avec pour objectif d'identifier d'éventuelles anomalies.

Des dossiers présentant des pratiques non conformes aux règles d'assurance qualité du Creusot ont été identifiés. Les anomalies relevées font l'objet d'une caractérisation technique, soumise à un comité technique. Ce travail est réalisé avec l'exploitant concerné. Son objectif est de valider la caractérisation effectuée et de traiter les anomalies en fournissant aux clients et aux autorités de sûreté la justification technique appropriée au regard des exigences contractuelles et réglementaires garantissant l'opérabilité des pièces.

Un processus d'information et d'échanges qui associe en particulier les autorités de sûreté est mis en œuvre. Tous les clients concernés par les anomalies identifiées ont été informés par AREVA.

Une analyse plus étendue des dossiers de fabrication est en cours. Les anomalies complémentaires identifiées feront l'objet du même traitement.

A ce jour, les analyses menées concluent qu'aucune anomalie constatée ne met en cause l'intégrité mécanique des pièces concernées. Des analyses et essais complémentaires sont en cours, en particulier sur un équipement livré à la centrale de Fessenheim 2, visant à répondre aux demandes de l'Autorité de Sûreté consécutives à la suspension du certificat

d'épreuve d'un des générateurs de vapeur.

Enfin, depuis mai 2016, cette analyse est étendue aux sites de St Marcel et Jeumont. Aucune anomalie similaire n'a été identifiée pour ces 2 sites à la date de la clôture.

Les potentielles conséquences financières associées à ces anomalies ne peuvent être chiffrées à ce stade. Les comptes au 30 juin 2016 ont été arrêtés en considérant que les résultats de ces actions permettront de conclure positivement aux échanges avec les clients et leurs autorités de sureté.

Essais de tractions effectués au laboratoire du Creusot

Suite à des dysfonctionnements mis en évidence en avril 2015 concernant les protocoles de réalisations des essais de traction au laboratoire du Creusot, une vérification systématique a été entreprise visant à justifier les pièces concernées par des analyses ou des reprises d'essais sur des coupons de recette.

Les anomalies identifiées font l'objet de traitements d'écarts en coordination avec les clients.

Les coûts liés à la reprise des essais ont été évalués et pris en comptes dans les coûts à terminaison des projets. Les comptes au 30 juin 2016 ont été arrêtés en considérant que les analyses et/ou reprises d'essais permettront de conclure positivement avec les clients et leurs autorités de sureté.

Accord avec GAMESA donnant à AREVA une option de vente de sa participation dans ADWEN

GAMESA et AREVA ont signé le 17 juin 2016 un avenant au pacte d'actionnaires d'ADWEN, co-entreprise dédiée à l'éolien en mer et détenue à parts égales entre les deux groupes (cf. note 6).

Aux termes de cet avenant, AREVA dispose d'un délai de trois mois pour exercer l'une de ces options :

- Céder sa participation dans ADWEN à GAMESA, ou
- Céder 100% des parts d'ADWEN à un investisseur tiers qui remettrait une offre engageante plus attractive durant cette période ; la cession de l'intégralité du capital est rendue possible par l'obligation de sortie conjointe sur les parts de GAMESA dont dispose AREVA.

A l'issue de ce délai, AREVA confirmera l'option retenue pour ses titres ADWEN.

Les engagements souscrits au titre des appels d'offres portant sur les installations éoliennes de production d'électricité en mer en France métropolitaine resteront portés par ADWEN.

Cession de CANBERRA

AREVA et le groupe industriel MIRION Technologies, Inc. (« MIRION ») ont annoncé le 1er juillet 2016 la réalisation de la cession de Canberra, une filiale d'AREVA spécialisée dans les instruments de détection et de mesure de radioactivité qui emploie environ 1 000 salariés, à MIRION (cf. note 6 et 19).

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2016, arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2016, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Les faits significatifs de la période sont décrits dans le rapport d'activité semestriel.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2016 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015, à l'exception de deux amendements publiés lors d'exercices précédents mais applicables à partir de 2016 :

Amendements à des normes existantes applicables à compter de l'exercice 2016

Deux amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 interdisent l'utilisation d'une méthode d'amortissement au prorata des revenus générés par l'utilisation de l'actif pour les actifs corporels, et ne l'autorisent que de façon exceptionnelle pour les actifs incorporels. Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- AREVA applique la méthodologie prescrite par la norme IAS 34 pour déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'exercice. Un taux d'impôt différent est cependant retenu pour les catégories de revenus soumis à des taux d'impôt spécifiques, tels que les résultats de cessions de titres soumis au régime des plus-values à long terme.

- La charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2015. En application de cette méthode, AREVA a calculé la charge du 1er semestre 2016 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant le taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2015 conformément à la norme IAS 19. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2016 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant.
Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer ces engagements au 30 juin 2016 s'établit à 1,40 % pour la zone Euro (contre 2,15% au 31 décembre 2015).

Application de la norme IFRS 5 relative aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées

AREVA applique la norme IFRS 5 aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, qui représentent des montants significatifs dans ses états financiers au 30 juin 2016. A ce titre :

- Les actifs et les passifs hors-groupe des activités destinées à être cédées au 30 juin 2016 sont regroupés dans deux rubriques spécifiques du bilan « actifs des activités destinées à être cédées » et « passifs des activités destinées à être cédées ». Les créances et les dettes de ces activités envers les autres entités du groupe continuent d'être éliminées en consolidation. Le bilan comparatif présenté n'est pas retraité.

- Le résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées et répondant par ailleurs aux critères d'IFRS 5.32 (i.e. « soit correspondant à une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, soit faisant partie d'un plan unique coordonné de se séparer d'une telle ligne d'activité ou zone géographique, soit correspondant à une filiale acquise exclusivement en vue de la revente ») est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat « résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées ». Le compte de résultat des périodes comparatives présentées est retraité de façon identique.

- Le flux de trésorerie net des activités cédées ou destinées à être cédées et répondant par ailleurs aux critères d'IFRS 5.32 (voir ces critères ci-dessus) est présenté dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie « flux nets de trésorerie générés par les activités cédées ou destinées à être cédées ». Le tableau des flux de trésorerie des périodes comparatives présentées est retraité de façon identique.

- Concernant les actifs destinés à être cédés, seuls les éléments bilanciaux sont reclassés en « actifs et passifs des activités destinés à être cédés ». Le bilan comparatif présenté n'est pas retraité.

- Concernant les activités abandonnées, le résultat net et les flux de trésorerie suivent le même traitement que celui des activités cédées. Le bilan au 30 juin 2016 et le bilan comparatif ne sont pas retraités.

NOTE 3 - AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité*	(6)	(12)	(238)
Perte de valeurs des goodwill	-	-	(26)
Perte de valeurs sur autres actifs	(213)	(10)	(208)
Résultat sur cession d'actifs non financiers	-	-	-
Autres charges	(42)	(55)	(391)
Total autres charges opérationnelles	(262)	(77)	(863)

* Net des reprises de provisions pour avantages du personnel

Autres produits opérationnels

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Résultats sur cessions d'actifs non financiers	1	3	2
Autres produits	209	12	89
Total autres produits opérationnels	210	15	91

Les coûts de restructuration sont décrits en notes 1 et 13.

Les pertes de valeurs sur les goodwill et autres actifs sont décrites dans la note 7.

Au 1^{er} semestre 2016, les autres charges comprennent, notamment :

- une provision pour dépréciation pour 13 millions d'euros relative au site de KATCO
- des amortissements relatifs à un site minier pour 7 millions d'euros
- des frais liés au report des travaux de mise en exploitation du site minier d'IMOURAREN pour 4 millions

Au 1^{er} semestre 2016, les autres produits comprennent, notamment :

- une reprise de provision de 180 millions d'euros suite au changement de schéma de cession d'AREVA NP (cf. notes 1 et 13)
- une reprise de provision liée à la rationalisation des sites immobiliers du Groupe principalement en France pour 10 millions d'euros.

En 2015, les autres charges comprennent notamment :

- des frais liés au report des travaux de mise en exploitation du site minier d'IMOURAREN pour 42 millions
- une provision constituée au titre d'un contrat d'approvisionnement d'équipements industriels pour 40 millions en 2015 (cf. note 13).
- une provision de 180 millions d'euros au titre des coûts attendus consécutifs au transfert du contrat OL3 d'AREVA NP à AREVA SA (cf. note 13).

NOTE 4 - RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2016	1^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Coût de l'endettement financier net	(165)	(90)	(185)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	14	11	20
Coût de l'endettement financier brut	(178)	(101)	(205)
Autres charges et produits financiers	(58)	46	(129)
<i>Part liée aux opérations de fin de cycle</i>	64	141	122
Résultat sur cessions de titres dédiés	47	97	139
Dividendes reçus	194	123	145
Rémunération des créances et produits de désactualisation des actifs de couverture	12	12	24
Dépréciation des titres	(22)	(1)	(3)
Effet des révisions d'échéanciers	(3)	1	9
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(164)	(92)	(193)
<i>Part non liée aux opérations de fin de cycle</i>	(123)	(95)	(250)
Résultat de change	5	(14)	19
Résultat sur cessions de titres et variation de valeur des titres de transaction	(3)	6	6
Résultat sur cession de titres d'entreprises associées	-	-	-
Dividendes reçus	2	1	1
Dépréciation d'actifs financiers	(6)	-	(21)
Intérêts sur avances contrats	(26)	(33)	(68)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(16)	(17)	(34)
Autres charges financières	(105)	(79)	(159)
Autres produits financiers	26	41	6
Résultat financier	(223)	(44)	(313)

Au 30 juin 2016, les autres charges financières comprennent notamment la désactualisation des dettes et des provisions, autres que les avantages du personnel et des opérations de fin de cycle, pour 50 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, les autres charges financières comprennent notamment la désactualisation des dettes et des provisions autres que les avantages du personnel et des opérations de fin de cycle pour 41 millions d'euros, ainsi qu'un abandon de créances accordé à une activité destinée à être cédée pour 66 millions d'euros.

NOTE 5 - IMPOTS

La charge d'impôt atteint 45 millions d'euros au premier semestre 2016.

La charge d'impôt du premier semestre 2016 a été calculée en appliquant sur le résultat avant impôt de chaque juridiction fiscale, hors cession de titres de la période, le taux effectif d'impôt prévisionnel attendu pour l'exercice.

Les projections de taux effectif d'impôt de chaque juridiction en France incluent la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) nette de la déduction au taux de droit commun.

La variation des impôts différés, directement comptabilisés en capitaux propres et résultant des variations de juste valeur des instruments financiers et d'écarts actuariels sur avantages du personnel comptabilisés en capitaux propres a été intégralement dépréciée au premier semestre 2016.

Compte tenu des perspectives de résultats taxables, la projection du Taux Effectif d'Impôt du groupe intégré AREVA SA ne retient aucune valorisation des impôts différés actifs qui seront générés au titre de l'exercice 2016. Cette position est donc reflétée dans la charge d'impôt du groupe comptabilisée au 30 juin 2016.

NOTE 6 - ELEMENTS RELATIFS AUX ACTIFS ET ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINES A ETRE CEDES

Les activités suivantes remplissent les critères fixés par la norme IFRS 5 pour être classées dans la catégorie « actifs et passifs des activités destinées à être cédées » au 30 juin 2016 :

AREVA NP

Comme indiqué dans la note 1, AREVA et EDF ont conclu, le 30 juillet 2015, un premier protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet. Le Conseil d'Administration d'AREVA du 27 janvier 2016 a accueilli favorablement la convergence des négociations engagées avec EDF concernant la valorisation des activités d'AREVA NP.

Suite aux discussions intervenues avec TVO concernant le contrat OL3, AREVA a annoncé le 15 juin 2016 que les activités d'AREVA NP seraient cédées à EDF, directement ou via une structure juridique ad hoc, tandis que le contrat OL3 resterait dans le périmètre consolidé d'AREVA SA qui en assurerait le bon achèvement, dans le respect des obligations contractuelles.

La mise en œuvre de la cession via une structure juridique ad hoc et les discussions concernant le traitement contractuel des constats d'anomalie relatifs à l'usine du Creusot ont conduit à décaler le calendrier de l'opération. AREVA et EDF ont conclu le 28 juillet 2016 un deuxième protocole d'accord présentant les principaux termes et conditions du projet avec pour objectif la signature de l'accord définitif avant la fin de l'année 2016.

L'objectif des parties est de réaliser cette opération d'ici à fin 2017 après consultation des instances représentatives du personnel, obtention des autorisations réglementaires et levée des autres conditions suspensives de l'opération.

La finalisation de l'opération reste, à la demande d'EDF, soumise à (i) l'issue favorable des vérifications en cours concernant la conformité de la cuve de Flamanville 3 et (ii) la mise en œuvre de la procédure discutée entre AREVA et EDF pour le traitement des constats d'anomalie relatifs à l'usine du Creusot. Comme indiqué dans la note 1, les comptes au 30 juin 2016 ont été arrêtés en considérant que les programmes d'essais en cours permettront de lever ces deux conditions.

Dans ce contexte, AREVA considère que la cession du contrôle d'AREVA NP à EDF est hautement probable et que les conditions pour l'application de la norme IFRS 5 relative aux activités destinées à être cédées sont remplies. Le périmètre des activités d'AREVA NP classées en « activités destinées à être cédées » au 30 juin 2016 est déterminé sur la base des discussions en cours entre AREVA et EDF, et peut encore évoluer. Le projet OL3 ne fait pas partie du périmètre destiné à être cédé.

La comparaison entre le prix de cession attendu (sur la base de l'état des discussions à date entre AREVA et EDF) net des coûts de cession et la valeur comptable des actifs destinés à être cédés ne fait pas apparaître de perte de valeur.

AREVA TA

Le plan de transformation mené par AREVA porte le Groupe à se recentrer sur les procédés du cycle nucléaire. Il est prévu que l'Agence des Participations de l'Etat prenne une participation majoritaire au capital d'AREVA TA. Le principe de cette opération a été confirmé par un communiqué de presse en décembre 2015. Dans ce contexte, AREVA a engagé fin 2015 le processus de cession d'AREVA TA et a reçu une lettre d'intérêt le 17 mai 2016. Les discussions sont en cours et l'objectif est de finaliser l'opération d'ici à la fin de l'année 2016.

Le prix de cession net attendu est supérieur à la valeur nette comptable.

Mesures Nucléaires

AREVA a engagé courant juin 2015 le processus de cession de ses filiales Canberra Industries Inc. et Canberra France S.A.S., spécialisées dans les instruments et systèmes de mesures nucléaires. AREVA a reçu des offres indicatives le 20 juillet 2015 et des offres engageantes le 18 décembre 2015. Après analyse des offres, le Conseil d'Administration d'AREVA a sélectionné le projet de MIRION (soutenu par le fond de capital investissement Charterhouse) le 24 décembre 2015. Ce projet a fait l'objet d'une consultation auprès des instances représentatives du personnel du groupe AREVA au cours du premier trimestre 2016. Les avis des différentes instances ont été reçus les 17 mars et 22 mars 2016 et le contrat de cession a été signé le 5 avril 2016. La clôture de l'opération a eu lieu le 1^{er} juillet 2016. En conséquence, l'activité Mesures Nucléaires est traitée comme une « activité destinée à être cédée ».

Le prix de cession net ressortant de l'offre reçue de MIRION est supérieur à la valeur nette comptable.

Energie solaire

La branche d'activité énergie solaire d'AREVA était classée en « activités abandonnées » au 31 décembre 2015, les discussions engagées en 2015 avec un repreneur potentiel n'ayant pas abouti. Le 16 janvier 2016, AREVA et son client RELIANCE ont mis fin à leurs obligations réciproques concernant les contrats de fourniture et de maintenance du champ

solaire de 125MW de Dhursar en Inde. Au 30 juin 2016, il n'existe plus aucun projet en exécution dans le périmètre de l'activité Solaire. L'activité Solaire est donc traitée comme une "activité abandonnée".

Energie éolienne

ADWEN est une coentreprise qui réunit les activités éoliennes en mer d'AREVA et de GAMESA. Elle est détenue à parts égales par ses deux actionnaires. Depuis sa création, ADWEN a continué la mise en service des deux projets majeurs en exécution en Mer du Nord allemande.

Le 17 juin 2016, AREVA et GAMESA ont signé un avenant à leur pacte d'actionnaires de la coentreprise ADWEN. Aux termes de cet avenant et de l'intention exprimée par AREVA de se désengager de ses activités dans les Energies Renouvelables, il apparaît hautement probable qu'AREVA cèdera sa participation dans ADWEN, soit à GAMESA (option de vente de sa participation de 50% à GAMESA), soit à un investisseur tiers en cas d'offre plus intéressante (sortie conjointe d'Areva et GAMESA au profit d'un tiers acquéreur de 100% des parts).

La cession effective des titres devrait intervenir au plus tard début 2017. Pour ces raisons, la participation d'AREVA dans ADWEN est classée dans la catégorie « Actifs destinés à être cédés » dans le bilan consolidé d'AREVA au 30 juin 2016. A ce titre, les résultats d'ADWEN cessent d'être mis en équivalence à partir de la date de son classement en actif destiné à être cédé. Les impacts de la mise en œuvre des garanties accordées par AREVA à ADWEN continuent comme en 2015 à être présentés dans le « résultat net des activités cédées ».

RESULTAT NET ET FLUX NETS DE TRESORERIE DES ACTIVITES CEDEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2016	1^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Résultat net des activités cédées	-	(81)	(240)
Résultat de cession net d'impôt	-	23	59
Résultat net des activités abandonnées	10	(25)	(115)
Résultat net des activités destinées à être cédées	(3)	(17)	106
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	7	(100)	(190)
Flux nets de trésorerie générés par les activités cédées	-	(50)	(127)
Flux nets de trésorerie générés par les activités abandonnées	(59)	11	0
Flux nets de trésorerie générés par les activités destinées à être cédées	(470)	28	458
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	(529)	(11)	331

1er semestre 2016*(en millions d'euros)*

	Activité abandonnée	Activités destinées à être cédées		TOTAL
	Energie solaire	AREVA NP	Autres activités	
Chiffre d'affaires	(1)	1 561	227	1 788
Résultat opérationnel	12	99	13	125
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	33	-	33
Résultat Opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	12	132	13	157
Résultat financier	(3)	(70)	(54)	(127)
Impôts	0	(9)	(15)	(24)
Résultat net de la période	10	53	(56)	7

Les transactions des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées se composent comme suit au 30 juin 2016 :

- Le résultat opérationnel des activités poursuivies comprend des transactions avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées pour +200 millions d'euros dont +91 millions d'euros au titre des activités industrielles et +110 millions d'euros au titre des activités Holding
- Le résultat financier des activités poursuivies comprend des transactions avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées pour +21 millions d'euros au titre des activités Holding.

(en millions d'euros)

	Activité abandonnée	Activités destinées à être cédées		TOTAL
	Energie solaire	AREVA NP	Autres activités	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(87)	16	(6)	(77)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	(53)	(5)	(58)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	26	(412)	(8)	(394)
Autres variations	2	(3)	0	(1)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(59)	(451)	(19)	(529)

Les transactions des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées se composent comme suit au 30 juin 2016 :

- Flux de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées s'élèvent à +227 millions d'euros dont +120 millions d'euros au titre des activités industrielles et +107 millions d'euros au titre des activités Holding
- Flux de trésorerie d'investissement des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées sont non significatives
- Flux de financement des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées s'élèvent à 263 millions d'euros au titre des activités Holding.

1er semestre 2015*(en millions d'euros)*

	Activité cédée	Activité abandonnée	Activités destinées à être cédées		TOTAL
	Energie éolienne	Energie solaire	AREVA NP	Autres	
Chiffre d'affaires	3	3	1 886	141	2 032
Résultat opérationnel	(58)	(22)	(11)	25	(66)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	(12)	-	(12)
Résultat Opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(58)	(22)	(23)	25	(78)
Résultat financier	-	(3)	(66)	-	(69)
Impôts	-	-	42	5	47
Résultat net de la période	(58)	(25)	(46)	29	(100)

(en millions d'euros)

	Activité cédée	Activité abandonnée	Activités destinées à être cédées		TOTAL
	Energie éolienne	Energie solaire	AREVA NP	Autres	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(142)	(25)	25	80	(61)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(44)	5	(61)	3	(97)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	136	38	18	(33)	159
Autres variations	-	(7)	(7)	2	(12)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(50)	11	(25)	53	(11)

Exercice 2015*(en millions d'euros)*

	Activité cédée	Activité abandonnée	Activités destinées à être cédées		TOTAL
	Energie éolienne	Energie solaire	AREVA NP	Autres	
Chiffre d'affaires	3	(80)	3 566	449	3 937
Résultat opérationnel	(79)	(109)	33	83	(71)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	(11)	-	(11)
Résultat Opérationnel après quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(79)	(109)	22	83	(83)
Résultat financier	(86)	(6)	(121)	39	(174)
Impôts	(17)	-	80	3	67
Résultat net de la période	(181)	(115)	(20)	126	(190)

Le résultat opérationnel des activités solaires comprend (78) millions d'euros de réserves de conversion recyclées en résultat.

Les transactions des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées se composent comme suit au 31 décembre 2015:

- Le résultat opérationnel des activités poursuivies comprend des transactions avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées pour +484 millions d'euros dont +247 millions d'euros au titre des activités industrielles et +236 millions d'euros au titre des activités Holding
- Le résultat financier des activités poursuivies comprend des transactions avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées pour +16 millions d'euros au titre des activités Holding. En particulier, AREVA SA facture des charges financières pour +82 millions d'euros et a comptabilisé un abandon de créance vers AREVA TA pour (66 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	Activité cédée	Activité abandonnée	Activités destinées à être cédées		TOTAL
	Energie éolienne	Energie solaire	AREVA NP	Autres	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(77)	(38)	33	177	95
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(163)	6	(112)	(2)	(272)
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	114	42	396	(22)	529
Autres variations	-	(10)	(13)	2	(21)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(127)	0	303	155	331

Les transactions des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées se composent comme suit au 31 décembre 2015 :

- Flux de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées s'élèvent à +626 millions d'euros dont +310 millions d'euros au titre des activités industrielles et +316 millions d'euros au titre des activités Holding
- Flux de trésorerie d'investissement des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées sont non significatives
- Flux de financement des activités poursuivies avec les activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées s'élèvent à (494) millions d'euros au titre des activités Holding. En particulier, le financement d'AREVA NP par AREVA SA de (233) millions d'euros se décompose en une augmentation de capital de 2 050 millions d'euros et un remboursement de dette financière de 1 818 millions d'euros.

ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

Au 30 juin 2016, le détail des postes composant les actifs et passifs des activités destinées à être cédées est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants	4 755	4 645
Goodwills sur entreprises intégrées	2 464	2 468
Immobilisations incorporelles & corporelles	1 541	1 480
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	103	105
Titres des coentreprises et entreprises associées	163	103
Autres actifs financiers non courants	50	59
Actifs d'impôts différés	433	430
Actifs courants	2 593	2 431
Stocks et en-cours	725	696
Clients et autres créances opérationnelles	1 793	1 685
Impôts courants – actif	15	9
Autres créances non opérationnelles	7	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46	32
Autres actifs financiers courants	7	3
TOTAL ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	7 347	7 076

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Passifs non courants	899	864
Avantages du personnel	527	456
Provisions pour opérations de fin de cycle	313	318
Autres provisions non courantes	2	2
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	0	30
Dettes financières non courantes	1	1
Passifs d'impôts différés	56	57
Passifs courants	4 341	4 457
Provisions courantes	741	751
Dettes financières courantes	3	156
Avances et acomptes reçus	1 686	1 692
Fournisseurs et autres dettes opérationnelles	1 884	1 821
Impôts courants – passif	11	11
Autres dettes non opérationnelles	16	26
TOTAL PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	5 240	5 320

Les montants au 30 juin 2016 incluent les actifs et passifs des entités AREVA NP (hors projet OL3), AREVA TA, Mesures Nucléaires et ADWEN.

Les montants au 31 décembre 2015 incluent les actifs et passifs des entités AREVA NP (hors projet OL3), AREVA TA et Mesures Nucléaires.

Les actifs et les passifs de l'activité Energie solaire sont reclassés dans chaque poste du bilan comme le prévoit la norme IFRS 5 pour les activités ayant cessé d'être classées dans la catégorie « activités destinées à être cédées ».

Contrats ADWEN

ADWEN pouvant se trouver exposée aux conséquences des projets déjà exécutés ou en exécution, AREVA a accepté de lui fournir certaines garanties à cet égard dans l'accord de création de la co-entreprise ADWEN en mars 2015.

A cet égard, la signature d'un avenant au pacte d'actionnaires de la Joint-Venture ADWEN le 17 juin 2016, n'impacte pas à court terme les obligations d'AREVA : ces garanties continuent à s'appliquer au 30 juin 2016.

Il s'agit en premier lieu de garanties liées au passé : dégradations de marge à compter de la création de la co-entreprise, sur les projets de fourniture de turbines en-cours d'exécution (GlobalTech One et Borkum West II). Cette garantie est donnée sans limite financière et pour une durée de 5 ans à partir de la création de la co-entreprise. Sont aussi garantis les litiges, les recours et les réclamations liés aux opérations antérieures à la clôture mais sans rapport avec les projets en exécution, pour un plafond de 25 millions d'euros et une durée de 18 mois.

Pour les opérations à venir à la date de clôture, AREVA indemniserait la co-entreprise de pertes potentielles en lien avec les contrats de maintenance pour les champs éoliens d'Alpha Ventus, de GlobalTech One et de Borkum West II ainsi que pour le futur projet Wikingier jusqu'à un plafond de 130 millions d'euros et à hauteur de 85% de ce montant pour une durée de 5 ans à compter de la mise en service des turbines (sauf pour Alpha Ventus qui est déjà en service). En outre, AREVA couvrirait à 100% le défaut de série éventuel sur le projet Wikingier pendant 5 ans à partir de la mise en service et pour un montant maximal de 70 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, une provision de 340 millions d'euros était comptabilisée pour couvrir l'ensemble de ces garanties. Un complément de 56 millions d'euros a été doté au premier semestre 2016 pour ajuster l'évaluation du risque de l'ensemble de nos garanties données.

L'acceptation définitive des 80 turbines de GlobalTech One n'a pas encore été prononcée au premier semestre 2016; les discussions avec le client se poursuivent. Les 80 turbines sont néanmoins sous le régime de la garantie machines et du contrat de maintenance au terme d'un avenant datant de fin décembre 2015.

Un litige avec GlobalTech One a débuté le 1er juin, à l'initiative de celui-ci, qui réclame des pénalités de retard concernant la mise en service des turbines en 2014-2015. Le litige a été engagé auprès d'une instance de pré-arbitrage (Dispute Adjudication Board). ADWEN conteste l'ensemble des demandes de GlobalTech One et a remis sa défense le 13 juillet 2016.

Contrats AREVA SOLAR

Conformément au contrat signé le 16 janvier 2016 par AREVA et son client RELIANCE, les deux parties ont mis fin à leurs obligations réciproques concernant les contrats de fourniture et de maintenance du champ solaire de 125MW construit à Dhursar dans la province du Rajasthan en Inde. AREVA a en particulier reçu de son client RELIANCE un certificat de reprise du projet en date du 19 février 2016 ainsi que le retour des garanties qui avaient été données par AREVA à son client dans le cadre de l'exécution de ce projet.

Contrats AREVA NP

Contrat FA3

Concernant la progression du projet de construction du réacteur, de nombreuses étapes ont été franchies au cours du premier semestre 2016 : le couvercle de cuve a été introduit dans le bâtiment réacteur, les mécanismes de commande de grappe ont été livrés, le soudage du circuit primaire a été achevé (moins une soudure), le montage de la tuyauterie auxiliaire atteint 99% pour la pre-fabrication des isométriques (tuyaux), 50% pour le soudage des tuyauteries carbone et près de 80% pour le soudage des tuyauteries inox.

La configuration de contrôle-commande permettant la réalisation des essais à froid a été installée et finalisée sur site (matériel et programmation).

Par ailleurs, AREVA et EDF se sont entendus au premier semestre 2016 sur les termes d'un avenant n°7 actant la mise à jour du planning directeur du Projet Flamanville 3. La notification de cet avenant reste conditionnée à l'accord définitif des organes de gouvernance d'EDF.

Contrat TAISHAN

Au cours du premier semestre 2016, le projet Taishan a franchi plusieurs étapes importantes du programme d'essais à froid de l'unité 1 débuté fin 2015 telle que l'épreuve hydraulique du circuit primaire, le démarrage des pompes primaires, le premier batch d'essais cuve ouverte et le test de confinement de l'enceinte du bâtiment réacteur. Les équipes sont pleinement mobilisées pour le démarrage des essais à chaud au deuxième semestre 2016.

Contrat ANGRA 3

Au cours du premier semestre 2016, le projet Angra 3 s'est déroulé conformément au programme décidé en fin d'année 2015 avec le client (Eletrobrás Eletronuclear).

Contrat KOEBERG

Un contrat export dans le domaine des Réacteurs et Services a fait l'objet de la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison pour un montant total de 41 millions d'euros au 31 décembre 2015. Un complément à la provision pour perte à terminaison d'un montant de 17 millions d'euros a été comptabilisé au 30 juin 2016 afin de tenir compte du report de la date d'achèvement du projet en raison notamment de problèmes de qualité. Des négociations sont en cours avec le Client afin de redéfinir le calendrier contractuel et la prise en charge d'une partie des surcoûts.

Contrats AREVA TA

Contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental

L'activité du premier semestre a été principalement marquée par une phase de transition du programme suite au retrait à l'amiable d'un des titulaires avec lequel le CEA avait passé deux marchés. Une mise à jour du planning du programme est en cours de déclinaison vers les différents titulaires. Celle-ci ne remet pas en cause l'exposition financière du groupe telle qu'estimée à la signature du protocole signé en juillet 2015. Côté réalisation, de nouveaux jalons ont été franchis avec succès.

NOTE 7 - GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

GOODWILLS

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecarts de conversion et autres	Activités destinées à être cédées	30 juin 2016
Mines	883				(15)		868
Amont	161						161
Aval	228						228
TOTAL	1 272				(15)		1 257

MINES

Compte tenu des conditions de marché de l'uranium sur le semestre un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2016.

La valeur recouvrable de l'UGT Mines est déterminée à partir de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des activités minières est calculée en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2070), sans prendre en compte d'année normative. Cette valeur d'utilité est obtenue en actualisant les cash-flows futurs prévisionnels au taux de 9% (9.50% au 31 décembre 2015) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,11 au 30 juin 2016 (1,09 au 31 décembre 2015).

Les cash-flows futurs ont été déterminés en utilisant la courbe prévisionnelle de prix établie et mise à jour par AREVA jusqu'à un horizon 2030, projetée jusqu'en 2070. La courbe prévisionnelle de prix est fondée notamment sur la vision d'AREVA de l'évolution de l'offre (mines d'uranium et ressources secondaires) et de la demande d'uranium (liée à la consommation du parc mondial de centrales nucléaires à cet horizon et à la politique d'achat des électriciens concernés). La courbe prévisionnelle de prix a été mise à jour au 30 juin pour tenir compte de la baisse des volumes d'achats des électriciens chinois et de la fermeture anticipée de certains réacteurs américains.

Le résultat de ce test est supérieur à la valeur nette comptable, et n'entraîne donc pas de dépréciation du goodwill.

Le test est très sensible aux parités de change ainsi qu'aux anticipations des prix futurs de l'uranium. La valeur d'utilité des actifs de l'UGT Mines d'uranium se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation de 9,50% au lieu de 9,00% : 247 millions d'euros
- d'un taux de change euro / dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,16 au lieu de 1,11) : 399 millions d'euros
- d'hypothèses de prix de vente inférieures de 5 dollars par livre d'uranium par rapport à la courbe prévisionnelle de prix établie par AREVA sur toute la période 2015-2030) : 293 millions d'euros

Cette dégradation n'entraînerait cependant pas de dépréciation du goodwill de l'UGT Mines d'uranium.

Sur ce point, l'analyse de sensibilité a été réalisée sans prendre en compte une révision des quantités d'uranium économiquement exploitables ainsi que des plannings de production découlant de cette variation de prix.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	Acquisitions	Dotations nettes aux amortissements/ Pertes de valeur*	Autres variations	Ecart de conversion	Activités destinées à être cédées	30 Juin 2016
Frais de recherches minières	983	9	(35)	14	34		1 006
Frais de R&D	47	4	(2)	-	1		50
Droits miniers	0	0	(0)	-	-		0
Concessions & brevets (hors Mines)	367	0	(10)	0	(0)		358
Logiciels	62	(0)	3	(10)	(0)		54
Immobilisations incorporelles en cours	54	15	0	(9)	(0)		60
Autres	134	0	(9)	1	(0)		126
TOTAL	1 648	28	(52)	(3)	34		1 654

* Dont 1 millions d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre au titre des immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2016, les investissements en immobilisations incorporelles concernent principalement des frais de recherche minière au Canada, au Niger et au Kazakhstan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	Acquisitions	Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur*	Autres variations	Ecart de conversion	Activités destinées à être cédées	30 Juin 2016
Terrains	79	-	(0)	(3)	1		77
Constructions	957	1	(27)	(2)	6		935
Installations, matériels et outillage industriels	4 819	14	(204)	(20)	18		4 628
Actifs de démantèlement	322	-	(7)	138	(0)		453
Autres	306	(0)	(29)	5	2		285
En cours	1 158	211	(184)	(2)	9		1 193
TOTAL	7 642	227	(451)	116	37		7 571

* Dont 212 millions d'euros de pertes de valeur, comptabilisées sur le premier semestre au titre des immobilisations corporelles

ACTIFS MINIERES AU NIGER - IMOURAREN

Le projet est en « care and maintenance » depuis fin 2015. Le redémarrage du projet interviendra lorsque les conditions du marché de l'uranium le permettront.

Une perte de valeur de 194 millions d'euros a été constatée sur certains actifs dédiés au projet (équipements et études) au 31 décembre 2015.

Compte tenu des conditions du marché de l'uranium un test a été réalisé au 30 juin 2016 conduisant à une perte de valeur de 193 millions d'euros sur la base de leur valeur d'utilité obtenue en actualisant les cash-flows futurs prévisionnels au taux de 11% (11,50% au 31 décembre 2015) et sur la base d'un taux de change euro/dollar américain de 1,11 au 30 juin 2016 (1,09 au 31 décembre 2015).

Après prise en compte de cette perte de valeur, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés du projet IMOURAREN s'élève à 488 millions d'euros au 30 juin 2016 (contre 692 millions d'euros au 31 décembre 2015).

ACTIFS MINIERES EN NAMIBIE - TREKKOPJE

Au 30 juin 2016, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés de TREKKOPJE comprend à la fois les infrastructures minières développées et celles de l'usine de dessalement.

Une perte de valeur complémentaire de cet actif a été comptabilisée au 30 juin 2016 pour 10 millions d'euros, contre 22 millions d'euros au 31 décembre 2015, sur la base de leur juste valeur évaluée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

AREVA est en discussion avec la société Namwater en vue de la cession de l'usine de dessalement ; sa valeur d'utilité a été testée de façon séparée de celle des infrastructures minières. La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est justifiée par l'actualisation de son plan d'affaires à un taux de 7% (contre 7,50% à fin 2015).

Après prise en compte de cette perte de valeur, la valeur comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés de TREKKOPJE s'élève à 239 millions d'euros (contre 256 millions d'euros au 31 décembre 2015).

USINE COMURHEX II

Les tests de perte de valeur des immobilisations corporelles en cours de construction de l'usine de conversion de l'uranium COMURHEX II effectués au cours des années précédentes avaient conduit à déprécier la totalité des montants immobilisés au 31 décembre 2014, soit 811 millions d'euros (dont une dotation de 599 millions d'euros au cours de l'exercice 2014).

Une revue des conditions de marché et de l'évolution des équilibres offre-demande a conduit à ne plus prendre en compte d'extension de la capacité de production de l'usine de 15.000 tonnes à 21.000 tonnes. Les prix de vente et les quantités produites ont également été revus pour prendre en compte les dernières évolutions des prix de marché, les contrats en cours de négociation et les perspectives du marché de la conversion. D'autre part, le coût de construction à terminaison de la première phase de cette usine a été revu à la hausse à hauteur de 66 millions d'euros au cours de l'exercice 2015.

Le test de perte de valeur effectué au 30 juin 2016 montre que la valeur d'utilité des immobilisations corporelles en cours de construction, évaluée au 30 juin 2016 en utilisant un taux d'actualisation de 6,25 % (contre 6,50 % au 31 décembre 2015), d'un taux de change euro / US dollar de 1.1102 correspondant au taux du 30 juin 2016 et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par AREVA de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande, permet de justifier leur valeur nette comptable, égale aux montants immobilisés en date du 30 juin 2016, soit 153 millions d'euros.

Le résultat du test de perte de valeur au 31 juin 2016 reste sensible aux hypothèses utilisées, notamment le taux de change euro / US dollar, les prix de vente à long terme et les quantités vendues. L'utilisation d'un taux de change euro / dollar américain de 1,15 au lieu de 1,11 aurait pour conséquence une réduction de la valeur d'utilité de 74 millions d'euros et entraînerait une dépréciation de 40 millions d'euros.

Sur cette base, aucune dépréciation ni reprise de dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2016.

NOTE 8 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan d'AREVA ainsi que leur financement :

ACTIF (en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décemb re 2015	PASSIF	30 juin 2016	31 décemb re 2015
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	6 035	6 300	Provisions pour opérations de fin de cycle	7 119	6 921
- actifs de fin de cycle quote-part des tiers (1)	167	178	- financées par les tiers (1)	167	178
- Actifs financiers de couverture (2)	5 868	6 122	- financées par AREVA	6 952	6 743

1 : montant de la provision devant être financée par les tiers

2 : portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Démantèlement des installations nucléaires	5 139	4 939
Reprise et conditionnement des déchets	1 980	1 982
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 119	6 921

Les provisions pour opérations de fin de cycle ont augmenté de 198 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2016, principalement en raison de la modification d'hypothèses financières (taux d'actualisation pour les installations situées en France).

Le taux d'actualisation est fixé sur la base de séries longues de taux obligataires correspondants à des durations comparables à la durée du passif, afin de prendre en compte les tendances longues sur les évolutions des taux, en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements.

Le taux d'actualisation retenu doit par ailleurs respecter un plafond réglementaire, défini par décret et arrêté.

Au 30 juin 2016, le taux plafond réglementaire, moyenne glissante sur 10 ans du taux de l'échéance constante à 30 ans (TEC30) majorée de +1%, s'est établi à 4,5%.

Le taux d'actualisation retenu au 30 juin 2016 s'établit à 4,25%, en baisse de -0,25 bps par rapport au taux de 4,50% retenu au 31 décembre 2015. Cette révision à la baisse résulte d'un changement durable à moyen et long termes des taux de marché des obligations émises par l'Etat français et par les entreprises privées de la zone Euro de notation de première catégorie.

Les évolutions à fin juin 2016 du taux d'actualisation à 4,25% et du taux d'inflation long terme à 1,65%, contre respectivement 4,50% et 1,75% à fin décembre 2015, génèrent une augmentation de 207 millions d'euros en contrepartie de 138 millions d'euros en actifs de démantèlement et 69 millions d'euros en résultat financier.

Les autres évolutions, soit (9) millions d'euros, s'expliquent principalement par les reprises utilisées (-116 millions d'euros), les effets de la désactualisation (+95 millions d'euros) et des évolutions de devis (+13 millions d'euros).

L'impact sur les provisions pour opérations de fin d'une variation du taux d'actualisation de + ou - 10 bps (à 4,35% ou 4,15%) serait une variation de -133 millions d'euros ou +146 millions d'euros de la provision respectivement, à hypothèse d'inflation attendue à long-terme inchangée.

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actifs de fin de cycle quote-part des tiers	167	178
Créances liées aux opérations de fin de cycle	749	739
Portefeuille dédié	5 119	5 383
Total	6 035	6 300

Les actifs de couverture des opérations de fin de cycle ont diminué de 265 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2016, du fait des prélèvements au titre du financement des coûts de démantèlement effectués et de la baisse de valeur du portefeuille de titres financiers dédiés compte tenu de l'évolution du marché.

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent notamment aux créances sur le CEA résultant de la signature en décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement de certains ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400 de La Hague.

Le taux de couverture des passifs par les actifs dédiés, sur le périmètre couvert par la loi de 2006, est passé de 95% au 31 décembre 2015 à 89% au 30 juin 2016. AREVA a sollicité l'Autorité administrative en 2015 afin de demander un délai de retour à un taux de couverture de 100%.

NOTE 9 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Valeur à l'actif

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Coentreprises		
ADWEN	-	74
Autres coentreprises	25	23
Total coentreprises	25	97
Entreprises associées		
Total entreprises associées	4	3
Total	29	100

La coentreprise ADWEN est classée en actifs destinés à être cédés au 30 juin 2016 (cf. note 6).

QUOTE PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Valeur au passif

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Coentreprises		
ETC	70	59
Total coentreprises	70	59

QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Coentreprises			
ETC	(1)	(1)	4
ADWEN	(14)	(10)	(26)
Autres Coentreprises	3	-	0
Total coentreprises	(12)	(11)	(22)
Entreprises Associées	1	-	1
Total	(11)	(11)	(21)

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(En millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Titres disponibles à la vente	36	41
Créances rattachées à des participations	231	370
Dérivés sur opérations de financement	90	123
Autres actifs financiers non courants	23	24
Autres actifs non financiers non courants	15	15
Total	395	573

Les créances rattachées à des participations concernent principalement ADWEN.

NOTE 11 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Disponibilités et comptes courants financiers	341	336
Equivalents de trésorerie	1 717	468
Valeur nette	2 058	804

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués par des titres de créances négociables à court terme et d'OPCVM. Au 30 juin 2016, l'augmentation de la trésorerie est principalement due aux tirages sur des lignes de crédit bilatérales pour 795 millions d'euros à échéance 2017 et sur une ligne de crédit syndiquée pour 1,250 millions d'euros à échéance janvier 2018.

Au 30 juin 2016, le montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non disponible pour le Groupe s'élève à 63 millions d'euros (contre 78 millions d'euros au 31 décembre 2015) :

- 32 millions d'euros détenus par une filiale opérant au Kazakhstan où existent des restrictions juridiques ;
- 31 millions d'euros détenus par une captive d'assurance en application de la réglementation prudentielle Solvency2.

NOTE 12 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe pour évaluer les passifs afférents aux avantages au personnel est de 1,40% en zone Euro en baisse de 75 bps par rapport au 31 décembre 2015.

Ce taux est fixé en considération de plusieurs indicateurs pertinents, dont le principal est la courbe de l'actuaire coordinateur global IAS19 du groupe, complété par un panier d'obligations d'émetteurs corporate de haute qualité de la zone Euro, de durations comparables.

Avec la prise en compte d'autres changements d'hypothèses, soit financières tels que l'inflation à long-terme en zone Euro, soit des écarts d'expérience et de rendement des actifs de couverture, les « autres éléments du résultat global » ont été ajustés d'une charge nette de 96 millions d'euros, conformément aux dispositions de la norme IAS19 révisée.

NOTE 13 - AUTRES PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	Dotations*	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Autres variations	Activités destinées à être cédées	30 juin 2016
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	238	6	(4)		6		247
Provisions pour dépollution et reconstruction des autres sites industriels	-						-
Autres provisions non courantes	238	6	(4)		6		247
Restructurations et plans sociaux	243	8	(30)		16		237
Provisions pour assainissement courant	29		6		(11)		23
Provisions pour garanties données aux clients	4						4
Provisions pour pertes à terminaison	1 810	121	(250)	(6)	1		1 675
Travaux restant à effectuer	1 030	127	(23)	(1)	1		1 133
Autres	874	109	(34)	(201)	(16)		732
Provisions courantes	3 990	366	(332)	(208)	(10)		3 805
TOTAL PROVISIONS	4 228	372	(336)	(208)	(4)		4 052

* Dont 50 millions d'euros de désactualisation

Au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016, les autres provisions comprennent notamment :

- des provisions pour litiges,
- des provisions pour risques fiscaux,
- des provisions pour amendes et pénalités,
- ainsi que des provisions pour charges relatives aux travaux préalables à la mise à l'arrêt de certaines installations nucléaires.
- des provisions pour risques sur affaires

Contrat d'approvisionnement d'équipements industriels

Au 31 décembre 2015, une provision de 40 millions d'euros a été constituée au titre d'un contrat d'approvisionnement d'équipements industriels, dont l'utilisation est encore à l'étude dans le contexte de marché actuel. Aucun élément tangible ne permet de remettre en cause cette provision au 30 juin 2016.

Contrats des activités bioénergies

Compte-tenu du positionnement non optimal d'AREVA dans le domaine des bioénergies et des difficultés rencontrées par ce secteur d'activité sur plusieurs marchés où AREVA est présent, le Groupe a pris en février dernier la décision de se retirer de cette activité.

Cette cessation interviendra graduellement après qu'AREVA aura rempli ses engagements contractuels restants, et notamment l'achèvement des projets GIFT aux Philippines et Commeny en France. Suite à l'annonce de cessation d'activité, des contentieux ont été engagés à l'encontre de l'entité brésilienne. L'ensemble des litiges commerciaux et contentieux en cours au Brésil a été réapprécié et des provisions complémentaires ont été passées au 30 juin 2016.

Provision liée à la cession d'AREVA NP

Le poste « Autres provisions » inclut au 31 décembre 2015 une provision de 180 millions d'euros au titre des coûts attendus consécutifs au transfert du contrat OL3 d'AREVA NP à AREVA SA. Cette provision a été reprise au 30 juin 2016 (cf. note 1 et 3) compte du changement des modalités du schéma de cession d'AREVA NP.

PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION ET PLANS SOCIAUX

Les provisions pour restructurations et plans sociaux représentent la meilleure estimation des coûts qui seront effectivement supportés dans le cadre des plans de réductions d'effectifs constituant le volet social du plan de compétitivité du groupe. Elles correspondent aux différents volets de ces plans, comportant notamment les mesures d'âge (anticipation de fin de carrière), les départs externes, et la taxe de revitalisation des bassins d'emplois en France. Conformément aux règles comptables, le coût des mobilités internes n'est pas provisionné.

Pour les Plans engagés dans les 6 sociétés françaises, 1800 départs ont été enregistrés au titre des mesures d'accompagnement prévues par ces PDV en plus de 760 départs naturels ou dans le cadre de dispositifs contractuels déjà provisionnés. La somme de 2600 départs obtenus au 30 juin 2016 dépasse l'objectif de variation d'effectif de 2400 suppressions nettes de postes pour la France.

En dépit d'un taux de réalisation important des plans à date, les départs effectifs s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2019. Au 30 juin 2016, la provision prévue pour couvrir l'ensemble des coûts de départ, a été diminuée des coûts déjà engagés.

PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Contrat de construction de l'EPR d'Olkiluoto 3

Au cours du premier semestre 2016, la construction de l'EPR d'Olkiluoto 3 (« le Projet ») a progressé en respectant les jalons du chemin critique même si des retards sont enregistrés sur les tâches sous-critiques. Les principaux jalons franchis, ont été:

- Remise du dossier de demande d'autorisation d'exploitation (OLA-Operating licence application) en avril 2016.

Tests de fonctionnement des armoires TXP dès janvier 2016, et ce jusqu'en mars 2016 permettant d'assurer le démarrage des essais procédé dès avril 2016.

- Poursuite des activités d'installation électromécaniques, en particulier électricité/contrôle-commande au cours du premier semestre 2016.
- Finalisation du marché d'installation de tuyauteries.
- Confirmation de la séquence de chasse en cuve qui débutera en octobre 2016, en avance de 6 semaines sur les prévisions actuelles.

Opérationnellement, le projet donne toujours lieu, et ce, depuis plusieurs années à des différends constants et importants avec TVO (« le Client ») qui trouvent essentiellement leur origine dans la manière dont ce dernier applique le contrat et manque au respect de ses obligations opérationnelles de futur exploitant nucléaire de ce réacteur. Ce mode de fonctionnement reste un facteur de perturbation important dans les phases d'achèvement de la construction, les phases d'essais et de mise en service du réacteur, qui nécessitent, deux ans avant le chargement du combustible, une coopération étroite avec le Client et une prise en main progressive de la centrale par celui-ci.

De nombreux échanges ont eu lieu avec TVO au cours du semestre écoulé pour tenter d'élaborer en commun un plan de finalisation de l'installation et confirmer le planning du projet. Cette tentative de coopération n'a pas abouti et les discussions entre les Parties sont à ce jour suspendues.

Le principal motif de désaccord a porté sur les modalités associées au transfert envisagé du contrat d'Areva NP vers Areva SA dans le cadre de la restructuration de la filière nucléaire française. En l'absence d'accord, le Projet reste donc inchangé dans sa forme contractuelle mais son environnement se trouvera modifié à terme avec le transfert des autres activités d'Areva NP dans une autre structure à l'exception du projet et des ressources nécessaires à son exécution jusqu'à son terme.

Sur le plan juridique, le Consortium AREVA – Siemens (« le Consortium ») continue de faire valoir ses droits dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée en 2008.

La réclamation du Consortium au titre de la réparation de son préjudice porte sur un montant total de 3,5 milliards d'euros. Aucun produit n'est reconnu au titre de cette réclamation. La réclamation de TVO envers le Consortium s'élève à 2,3 milliards d'euros environ. Aucune provision n'est constituée au titre de cette réclamation. En effet, le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations de faute grave et intentionnelle exposées par TVO à l'encontre du Consortium dans cette réclamation restent dénuées de fondement. Conformément au calendrier de la procédure arbitrale, les audiences sur le fond du litige se sont déroulées au cours du premier semestre et vont donner lieu dans la deuxième partie de l'année aux dires d'expert sur la base des dépositions des témoins. La sentence finale du tribunal arbitral n'est pas attendue avant fin 2017.

Sur le plan comptable, AREVA considère toujours, ne pas avoir la capacité d'évaluer avec une fiabilité suffisante le montant à terminaison des phases d'essais et de mise en service du réacteur jusqu'à l'achèvement du Projet, dont l'évaluation reste fortement dépendante du degré de coopération et de respect de ses obligations opérationnelles par le Client. Cette catégorie de coûts est qualifiée de « non cernable ».

Toutefois, AREVA conserve la capacité d'évaluer le montant des coûts restant à encourir pour achever les travaux de construction du réacteur autres que ceux mentionnés ci-dessus. Ces natures de dépenses sont qualifiées de coûts « cernables ».

Dans ce contexte, et conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la norme IAS 11, AREVA a cessé de comptabiliser le chiffre d'affaires et les coûts du contrat en fonction de son pourcentage d'avancement et applique les modalités de comptabilisation suivantes :

- le chiffre d'affaires comptabilisé au titre du contrat est stabilisé au niveau du montant atteint au 30 juin 2013.
- les coûts du contrat sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus ; seuls les coûts encourus au titre des catégories de coûts « cernables » et qui concourent de façon efficace à l'avancement physique de la construction du réacteur donnent lieu à utilisation de la provision pour perte à terminaison afférente au contrat. Ces derniers s'élèvent à 198 millions d'euros sur le premier semestre 2016. Les coûts « non cernables » enregistrés directement en charges car n'ayant pas contribué à l'avancement du projet s'élèvent quant à eux à 18 millions d'euros sur le semestre.
- les coûts à terminaison sont revus à chaque clôture annuelle et semestrielle. Au titre du premier semestre 2016, le coût à terminaison augmente de 47 millions d'euros par rapport à celui de la clôture des comptes 2015. Cette hausse s'explique par (i) des surcoûts opérationnels encourus au cours du semestre et (ii) l'incidence nette du renoncement aux concessions envisagées pour transférer le contrat et des risques de surcoûts associés à la mise en œuvre du nouveau schéma organisationnel envisagé pour le projet. La perte à terminaison enregistrée au 30 juin 2016 augmente pour sa part de 41 millions d'euros et s'élève à 5,5 milliards d'euros.
- Malgré le non-aboutissement des discussions contractuelles avec le Client, le retour au mode de comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement du Projet sera étudié au cours du second semestre à l'aune du « completion plan 2.0 » qui est en cours de finalisation avec le concours du Client et qui devrait permettre de clarifier les phases de réalisation des essais jusqu'à la mise en service de l'installation.

Contrat d'achat d'Unités de Traitement et de Séparation (UTS)

Compte tenu de l'atonie persistante des prix de marché de l'enrichissement, une provision de 50 millions d'euros a été constituée au 31 décembre 2015 au titre d'un contrat d'achats d'UTS, contrat par lequel les engagements fermes pris au titre des prix d'achats de ce contrat semblent ne plus pouvoir être mis en perspective d'un prix marché équivalent sur la période concernée.

De nouveaux contrats de ventes fermes ont été signés depuis le 31 décembre 2015 et seront servis par ces achats. Par voie de conséquence, la provision calculée au titre de ces achats a été entièrement reprise en date du 30 juin 2016. En contrepartie, un complément de provisions pour pertes à terminaison a été doté dans la mesure où les prix de ventes espérés de ces nouveaux contrats sont inférieurs aux prix d'achats de ces contrats d'approvisionnement.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

Les provisions pour Travaux Restant à Effectuer couvrent un ensemble de prestations futures à réaliser sur les sites de La Hague et de Melox (BG Aval) du Tricastin et de Malvesi (BG Amont) dans le cadre de contrats pour lesquelles le chiffre d'affaires a été comptabilisé dans le passé, et les coûts correspondants passés en charge en contrepartie de cette provision. Les prestations portent essentiellement, pour le BG Aval, sur des travaux de reprise, conditionnement transport et stockage de déchets technologiques liés à la fabrication du Mox ou au stockage en piscine des combustibles usés, et, pour le BG Amont, sur des travaux de traitement des effluents nitrates et des poussières. Ces prestations futures s'élèvent,

au 30 juin 2016 à 671 millions d'euros pour le BG Aval et 403 millions d'euros pour le BG Amont (contre respectivement 595 millions d'euros et 377 millions d'euros au 31 décembre 2015).

NOTE 14 - DETTES FINANCIERES

(En millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	30 juin 2016	31 décembre 2015
Avances rémunérées	134	0	134	96
Emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie	2 002	684	2 685	894
Emprunts obligataires*	4 970	1 088	6 058	5 974
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	-	69	69	91
Instruments financiers dérivés	168	46	214	235
Dettes financières diverses	54	2	56	55
TOTAL Dettes Financières	7 328	1 887	9 215	7 344
Dont crédit bail	1	1	2	4

* après gestion des risques de taux

Les emprunts auprès des établissements de crédits et billets de trésorerie comprennent au 30 Juin 2016 :

- un encours de billets de trésorerie de 4 millions d'euros,
- un emprunt syndiqué amortissable auprès de 10 banques et à échéance 2024 pour un montant de 604 millions d'euros (montant initial 650 millions d'euros).
- des tirages sur des lignes de crédit bilatérales pour 795 millions d'euros à échéance 2017 et un tirage sur une ligne de crédit syndiquée pour 1,250 millions d'euros à échéance janvier 2018.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Date d'émission	Valeur au bilan (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Echéance
23 Septembre 2009	968	EUR	966	3,875%	2016
23 Septembre 2009	1 032	EUR	1 000	4,875%	2024
06 Novembre 2009	772	EUR	750	4,375%	2019
22 Septembre 2010	771	EUR	750	3,5%	2021
05 Octobre 2011	397	EUR	398	4,625%	2017
14 Mars 2012	399	EUR	400	4,625%	2017
04 Avril 2012	198	EUR	200	TEC10+2,125%	2022
04 Septembre 2013	536	EUR	500	3,25%	2020
20 Septembre 2013	70	JPY	8 000	1,156%	2018
20 Mars 2014	795	EUR	750	3,125%	2023
Total	5 939				

GARANTIES ET COVENANTS

L'emprunt syndiqué d'un montant initial de 650 millions d'euros, à échéance juin 2024, est adossé à certains revenus futurs de l'usine d'enrichissement Georges Besse II. A ce titre, il comporte des nantissements de créances futures, de comptes bancaires et comprend un « covenant » rapportant les flux de trésorerie au service de la dette qui conditionne les paiements de la Société d'Enrichissement du Tricastin à AREVA SA (dividendes et remboursements de prêts internes).

NOTE 15 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers détaillés par catégorie

ACTIF (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Actifs disponi- bles à la vente	Actifs détenus jusqu' à échéance	Instru- ments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
Actifs non courants	17 046	10 801	1 000		4 575	580	90	6 417
Goodwills sur entreprises intégrées	1 257	1 257						
Immobilisations incorporelles	1 654	1 654						
Immobilisations corporelles	7 571	7 571						
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	167	167						
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 868		749		4 539	580		6 040
Titres des coentreprises et entreprises associées	29	29						
Autres actifs financiers non courants	395	17	251		36		90	377
Actifs d'impôts différés	105	105						
Actifs courants	12 928	9 676	1 762	1 427			70	3 259
Stocks et en-cours	1 321	1 321						
Clients et comptes rattachés	863	233	630					630
Autres créances opérationnelles	955	647	241				67	307
Impôts courants – actif	49	49						
Autres créances non opérationnelles	231	71	160					160
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 058		631	1 427				2 059
Autres actifs financiers courants	103		100				3	103
Actifs et activités destinés à être cédés	7 347	7 347						
Total actif	29 973	20 470	2 762	1 427	4 575	580	160	9 676

Le tableau ci-dessous présente la répartition par niveaux des instruments financiers évalués à la juste valeur par le Résultat et par les Capitaux Propres :

Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,

Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,

Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Actifs non courants	5 101	308	7	5 416
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 101	189		5 291
Autres actifs financiers non courants		119	7	126
Actifs courants	1 427	70		1 497
Autres créances opérationnelles		67		67
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 427			1 427
Autres actifs financiers courants		3		3
Total actif	6 529	378	7	6 914

Analyse des actifs classés en niveau 3

(en millions d'euros)	Montants au 31 décembre 2015	Acquisitions	Cessions	Autres	Montants au 30 juin 2016
Autres actifs financiers non courants	12	1		(6)	7

Passifs financiers détaillés par catégorie

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
Capitaux propres et intérêts minoritaires	(2 912)	(2 912)				
Capital	1 456	1 456				
Primes et réserves consolidées	(3 917)	(3 917)				
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(446)	(446)				
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	(82)	(82)				
Réserves de conversion	(21)	(21)				
Intérêts minoritaires	98	98				
Passifs non courants	16 292	8 965	7 160		168	6 501
Avantages du personnel	1 529	1 529				
Provisions pour opérations de fin de cycle	7 119	7 119				
Autres provisions non courantes	247	247				
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	70	70				
Dettes financières non courantes	7 328		7 160		168	6 501
Passifs d'impôts différés	-	-				
Passifs courants	16 593	12 787	3 610		196	3 806
Provisions courantes	3 805	3 805				
Dettes financières courantes	1 887		1 842		46	1 887
Avances et acomptes reçus	2 794	2 794				
Fournisseurs et comptes rattachés	777	10	767			767
Autres dettes opérationnelles	1 934	902	881		151	1 032
Impôts courants - passif	31	31				
Autres dettes non opérationnelles	123	4	120			120
Passifs et activités destinées à être cédées	5 240	5 240				
Total passif et capitaux propres	29 973	18 840	10 769		364	10 306

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Passifs non courants		168		168
Dettes financières non courantes		168		168
Passifs courants		196		196
Dettes financières courantes		46		46
Autres dettes opérationnelles		151		151
Total passif		364		364

NOTE 16 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales intégrées, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le détail des transactions entre le Groupe et le CEA est présenté ci-dessous :

<i>(En millions d'euros)</i>	CEA	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Ventes	219	582
Achats	40	92
Créances sur les entreprises liées	950	962
Dettes envers les entreprises liées	214	185

Le détail des transactions entre les activités poursuivies et le CEA est présenté ci-dessous :

<i>(En millions d'euros)</i>	CEA	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Ventes	100	257
Achats	32	73
Créances sur les entreprises liées	861	877
Dettes envers les entreprises liées	186	153

Le détail des transactions entre le Groupe et ADWEN est présenté ci-dessous :

<i>(En millions d'euros)</i>	ADWEN	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Créances sur les entreprises liées	141	142
Dettes envers les entreprises liées	-	-

AREVA achète à ETC les centrifugeuses de sa nouvelle usine d'enrichissement Georges Besse 2, dont ETC assure également la maintenance. Au cours du 1er semestre 2016, les achats d'immobilisations d'AREVA à ETC se sont élevés à 1 millions d'euros.

Relations avec les entreprises du secteur public

Le Groupe réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF et le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives).

Les transactions avec EDF portent sur l'amont du cycle du combustible nucléaire (ventes d'uranium, prestations de services de conversion, d'enrichissement et de fabrication des assemblages de combustibles) ; sur l'aval du cycle (prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage du combustible usé) ; sur des opérations de maintenance de centrales et de ventes d'équipements.

Les transactions avec le CEA concernent la réalisation de travaux de démantèlement des installations nucléaires du CEA, des prestations d'ingénierie pour la conception, la réalisation et l'assistance à l'exploitation des réacteurs de recherche du CEA, et des ventes d'études et de recherches ; d'autre part, AREVA paie au CEA des redevances pour l'utilisation de ses procédés de retraitement de combustibles nucléaires usés.

Le Groupe réalise également des transactions avec le CEA, qui concernent des prestations d'études et de recherche, des prestations d'assainissement et de démantèlement, ainsi que deux contrats d'étude et de réalisation d'un réacteur expérimental.

NOTE 17 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
ENGAGEMENTS DONNES	3 014	3 022
Engagements donnés liés à l'exploitation	2 285	2 487
• <i>Garanties de marché données</i>	2 069	2 251
• <i>Autres garanties liées à l'exploitation</i>	216	235
Engagements donnés liés au financement	634	428
Autres engagements donnés	95	108
ENGAGEMENTS RECUS	2 350	2 705
Engagements reçus liés à l'exploitation	2 260	2 613
Engagements reçus liés au financement	2	3
Autres engagements reçus	86	89
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	1 955	2 915

Les montants ci-dessus reflètent uniquement les engagements que le Groupe considère valides à la date de clôture ; de ce fait, ils incluent les engagements hors bilan des activités destinées à être cédées ; ils n'incluent pas les contrats de construction pour lesquels le Groupe est en cours de négociation.

Engagements donnés

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO pour l'exécution des obligations prévues au contrat pour la construction d'un EPR en Finlande. Le Groupe a reçu de la part de Siemens, une contre-garantie à hauteur de sa quote-part dans le contrat vis-à-vis de TVO. L'engagement donné par le Groupe correspond au montant du contrat à moins que TVO ne parvienne à démontrer l'existence d'une faute grave et intentionnelle du fournisseur. Cette garantie a été appelée par TVO à plusieurs reprises et ces appels ont été rejetés par le Groupe. Aucune valeur relative à ces garanties n'est intégrée dans le tableau précédent.

Engagements réciproques

Les 4 et 5 janvier 2016, le Groupe a effectué des tirages sur les lignes de crédit confirmées suivantes :

- 1,25 milliard d'euros sur le crédit syndiqué « revolver », mis en place en janvier 2013, et arrivant à échéance en janvier 2018, et
- 795 millions d'euros sur des lignes bilatérales de crédit, arrivant toutes à expiration en 2017.

Par ailleurs le Groupe a signé le 28 avril 2016 un crédit relais arrivant à échéance le 20 janvier 2017 pour un montant de 1,2 milliard d'euros, non-utilisé au 30 juin 2016.

NOTE 18 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Centrale EPR de OLKILUOTO 3 (OL3) (AREVA NP)

Le 5 décembre 2008, une procédure d'arbitrage CCI a été lancée par le consortium AREVA-Siemens au titre des retards et perturbations subis dans le cadre de l'exécution du contrat, et des surcoûts induits (« D&D Claim »). En juillet 2012, le Tribunal Arbitral a rendu une sentence partielle définitive enjoignant TVO de débloquer 100 millions d'euros (outre les intérêts) dus au consortium AREVA-Siemens et retenus en contravention des dispositions contractuelles. Cette sentence a été dûment exécutée par TVO.

Après plus de sept ans de procédure (échanges de mémoires par les parties et audiences intermédiaires avec le tribunal arbitral), le montant à jour à Juin 2016 des réclamations respectives des parties s'élève à environ 3,5 milliards d'euros pour le Consortium (sur les tranches 1 et 2 de sa réclamation couvrant le début du projet jusqu'à septembre 2014) et 2,3 milliards d'euros pour TVO. La procédure poursuit son cours.

Le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations de faute lourde/intentionnelle exposées dans la réclamation de TVO restent dénuées de fondement.

URAMIN

Suite à l'enquête préliminaire diligentée par le parquet national financier, deux informations judiciaires contre X ont été ouvertes concernant d'une part les conditions de l'acquisition d'URAMIN et d'autre part de la présentation des comptes de la société relatifs à cet achat entre les années 2009 à 2012.

En réponse à l'avis à victime reçu de la justice, AREVA s'est constituée partie civile dans le cadre de l'instruction relative à l'acquisition d'URAMIN.

CFMM

Une requête en arbitrage auprès de la Chambre de commerce internationale a été déposée le 28 juillet 2014 par un partenaire, Mr Georges Arthur Forrest, à l'encontre de la société CFMM dans laquelle le demandeur conteste la décision de liquidation de la société AREVEXPLO RCA intervenue lors de l'AGM du 24 juin 2013. CFMM a répondu à cette requête en formant des demandes reconventionnelles. Un tribunal arbitral a été constitué et la procédure, qui doit se dérouler sur 2015 et 2016, devrait aboutir à une sentence en 2017.

PALUEL 2

A la suite de la chute, le 31 mars 2016, d'un générateur de vapeur usé dans le cadre des opérations de remplacement de ce dernier, une expertise judiciaire a été initiée par EDF en vue de déterminer les circonstances du sinistre et les responsabilités éventuelles des membres du groupement momentané d'entreprises constitué par AREVA NP et 3 autres sociétés auquel le marché de remplacement des générateurs de vapeur a été confié.

GLOBAL TECH ONE

Sur la base de manquements allégués à l'encontre d'ADWEN, dans le cadre de la fourniture d'éoliennes « offshore » en mer du nord allemande, GT1 a initié à l'encontre d'ADWEN et AREVA SA (garante solidaire des engagements pris par ADWEN) une procédure d'adjudication en saisissant le « Dispute Adjudication Board » constitué par les parties. La décision d'adjudication qui liera contractuellement les parties est attendue fin 2016. Les parties pourront contester cette décision en initiant un arbitrage sous l'égide du centre d'arbitrage allemand « Deutsche Institution für Schiedsgerichtsbarkeit » prévu par le contrat.

Enquêtes Diverses

La société a par ailleurs connaissance de l'existence d'autres enquêtes préliminaires en cours menées par le Parquet National Financier. Ces enquêtes se déroulant dans le cadre de procédures judiciaires contre X, AREVA n'est à ce jour pas mise en cause.

NOTE 19 - EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE DE LA PERIODE

AREVA et le groupe industriel MIRION ont réalisé la cession de CANBERRA le 1^{er} juillet 2016 (cf. note 1 et 6).

Le 13 juillet 2016, une explosion s'est produite au sein d'un des 6 fours de fonderie situé dans un atelier de l'usine de métallurgie d'AREVA NP d'Ugine. L'atelier a été évacué et aucun salarié n'a été blessé. Une partie des bâtiments qui abrite ces fours a été endommagée. Un incendie s'est aussitôt déclaré et a été maîtrisé. L'estimation des impacts est en cours.

La Commission Européenne a annoncé, le 19 juillet, l'ouverture d'une « enquête approfondie » sur le financement de la restructuration du groupe AREVA par l'Etat français (cf. note 1).

AREVA et EDF ont abouti à la signature d'un nouveau protocole d'accord le 28 juillet 2016 (cf. note 1).

NOTE 20 - PASSAGE DES ETATS FINANCIERS PUBLIES 2015 AUX ETATS FINANCIERS RETRAITES 2015

La présente note récapitule les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 5 sur les états financiers du premier semestre 2015.

Passage Compte de résultat publié vers compte de résultat retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015 Publié	<i>Ajust- ements IFRS 5</i>	1^{er} semestre 2015 Retraité
Chiffre d'affaires	1 930	(81)	1 849
Autres produits de l'activité	8		8
Coût des produits et services vendus	(1 690)	66	(1 624)
Marge brute	248	(15)	233
Frais de recherche et développement	(55)	1	(54)
Frais commerciaux	(30)	4	(26)
Frais généraux et administratifs	(97)	9	(88)
Autres charges opérationnelles	(76)	(1)	(77)
Autres produits opérationnels	17	(2)	15
Résultat opérationnel	7	(3)	4
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	(11)		(11)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et des entreprises associées	(4)	(3)	(7)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	11		11
Coût de l'endettement financier brut	(101)		(101)
Coût de l'endettement financier net	(90)		(90)
Autres charges financières	(200)	2	(198)
Autres produits financiers	244	-	244
Autres charges et produits financiers	44	2	46
Résultat financier	(46)	2	(44)
Impôts sur les résultats	(15)	(46)	(61)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(65)	(46)	(111)
Résultat net d'impôt des activités cédées abandonnées ou destinées à être cédées	(146)	46	(100)
Résultat net	(211)		(211)
Dont attribuable :			
Au Groupe :			
Résultat net des activités poursuivies	(62)	(67)	(129)
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(144)	67	(77)
Résultat net part du groupe	(206)		(206)
Aux intérêts minoritaires :			
Résultat net des activités poursuivies	(3)	21	18
Résultat net des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	(2)	(21)	(23)
Résultat net part des minoritaires	(5)		(5)
Nombre d'actions	383 204 852		383 204 852
Nombre moyen d'actions	383 204 852		383 204 852
Nombre moyen d'actions propres	906 852		906 852
Nombre moyen d'actions hors actions propres	382 298 000		382 298 000
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action (en euros)	-0,16		-0,34
Résultat net part du Groupe par action	-0 54		-0,54
Résultat net part du Groupe par action dilué	-0 54		-0,54

Passage Etat du resultat global publie vers Etat du resultat global retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015 Publié	<i>Ajustements IFRS 5</i>	1^{er} semestre 2015 Retraité
Résultat net	(211)		(211)
Eléments non recyclables au compte de résultat	(174)		(174)
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel des sociétés intégrées	188	(11)	177
Effet d'impôts relatif aux éléments non recyclables	(54)	5	(49)
Quote-part des éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	(7)		(7)
Eléments non recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	48	5	53
Eléments recyclables au compte de résultat	106		106
Ecart de conversion des sociétés intégrées	104	1	105
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	144	1	145
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(51)	1	(50)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(41)	(2)	(43)
Quote-part des éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-		-
Eléments recyclables relatifs aux activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées, nets d'impôts	(50)	(1)	(51)
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	280		280
Résultat global	69		69
- Part du Groupe	66		66
- Intérêts minoritaires	4		4

Passage TFT publie vers TFT retraité

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semes tre 2015 Publié	<i>Ajuste ments IFRS 5</i>	1^{er} semes tre 2015 Retrait é
Résultat net de l'ensemble	(211)		(211)
Moins : résultat des activités cédées, abandonnées ou destinées à être cédées	146	(46)	100
Résultat net des activités poursuivies	(65)	(46)	100
Perte (profit) des coentreprises et entreprises associées	11		11
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	302	(1)	301
Perte de valeur des goodwill	-		-
Dotations nettes (reprise nette) aux provisions	(140)	(78)	(218)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	127	(0)	126
Charge d'impôts (courants et différés)	15	46	61
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	84		84
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(107)		(107)
Autres éléments sans effet de trésorerie	8		8
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	1		1
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	235	(80)	155
Intérêts nets reçus (versés)	(30)	0	(30)
Impôts versés	(52)	2	(50)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	153	(78)	75
Variation du besoin en fonds de roulement	491	(162)	329
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	644	(240)	404
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(341)	5	(336)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(1 667)		(1 667)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	-		-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	13	(6)	7
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	1 619	(0)	1 618
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	-		-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(376)	(1)	(377)
Augmentations de capital de la société mère et augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	-		-
Ventes/(Rachats) d'actions propres	(1)		(1)
Transactions avec les actionnaires minoritaires	-		-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(47)		(47)
Augmentation (diminution) des dettes financières	(314)	1	(313)

FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(362)	1	(361)
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le compte de résultat	35		35
Impact des variations de taux de change	20	(2)	18
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES CEDEES, ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES	(255)	243	(11)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(293)		(293)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 556		1 556
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	1 263		1 263